



HAL
open science

Architecture antique entre âge du Fer et époque impériale en Provence : les piliers du site de Château-Bas à Vernègues

Sandrine Agusta-Boularot, Raphaël Golosetti, Alain Badie

► To cite this version:

Sandrine Agusta-Boularot, Raphaël Golosetti, Alain Badie. Architecture antique entre âge du Fer et époque impériale en Provence : les piliers du site de Château-Bas à Vernègues. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2013, 70 (2), pp.1-24. hal-01930640

HAL Id: hal-01930640

<https://hal.science/hal-01930640>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Architecture antique entre âge du Fer et époque impériale en Provence

Les piliers du site de Château-Bas à Vernègues

Sandrine AGUSTA-BOULAROT* et Raphaël GOLOSETTI**

avec la collaboration d'Alain BADIE***

Mots-clés. Provence, Vernègues, âge du Fer, époque romaine, architecture, pilier, serpent.

Résumé. Le site de Château-Bas à Vernègues (Bouches-du-Rhône), surtout connu pour son temple romain augustéen, a livré une série cohérente de piliers décorés soit de serpents ondulants, soit de baguettes droites. Ces piliers restent pour l'instant dépourvus de parallèles connus. La découverte d'un fragment de ces piliers en emploi dans une structure du 1^{er} s. apr. J.-C. atteste la datation antique de ces réalisations. L'étude architecturale des fragments et leur mise en regard avec d'autres éléments sculptés de Gaule du Sud permettent de suggérer une datation autour du changement d'ère. L'originalité de ces pièces est peut-être à chercher dans l'emprunt et l'adaptation de schémas architecturaux italiens (base attique, chapiteau toscan) à un type de monument (pilier, stèle) et à un décor (serpent) attestés au second âge du Fer dans la basse Provence.

Keywords. Provence, Vernègues (Bouches-du-Rhône), Iron Age, Roman era, architecture, pillar, serpent.

Abstract. The site of Château-Bas (Vernègues, Bouches-du-Rhône), famous above all for its Augustan Roman temple, has yielded a set of pillars decorated either with writhing snakes or with straight rods. As yet there are no known parallels to such pillars. The discovery of a fragment of a pillar reused in a 1st c. AD structure demonstrates that these carvings are ancient. The architectural study of the fragments and comparison with other sculptural elements from southern Gaul suggest they date approximately to the turn of the millennium. The originality of these pieces should perhaps be sought in the copying and adaptation of Italic architectural features (Attic base, Tuscan capital) to a particular form of monument (pillar, stela) and type of decoration (snake) attested in Provence in the Late Iron Age.

Translation: Thierry DONNADIER

Le site de Château-Bas, sur la commune de Vernègues (Bouches-du-Rhône), est surtout connu pour son temple romain augustéen. Les prospections et les fouilles récentes ont montré que le temple n'était que la partie émergée d'un vaste sanctuaire à proximité duquel s'était développée une agglomération secondaire dont on a retrouvé les voies d'accès, des nécropoles, des installations hydrauliques, des bâtiments agricoles, des structures artisanales, etc.¹ La compréhension du site passe également par l'étude à frais nouveaux des décou-

vertes anciennes, parmi lesquelles se trouve un ensemble lapidaire important qui comprend des chapiteaux, des bases et autres fragments architectoniques, de la statuaire et des inscriptions, souvent signalés, rarement étudiés². Parmi les éléments architecturaux, un lot cohérent se distingue, qui comprend des bases moulurées, des chapiteaux et des fûts en calcaire tendre, dispersés sur l'ensemble de la propriété³.

2. Seules les inscriptions ont été publiées (Gascou, 1995, p. 323-328).

3. Le récolement des blocs n'a pas été aisé : si quelques éléments du lapidaire ont été rassemblés et sont actuellement présentés dans les salles d'accueil de la cave vinicole, une grande partie se trouve en différents lieux du château

1. Sur ces découvertes récentes, voir Fournier, Gazenbeek, 1999 ; Chapon *et al.*, 2004 ; Mocchi, Nin dir., 2006, p. 704-720 et Agusta-Boularot *et al.*, 2009a et 2009b.

* Professeur : « Archéologie et Histoire de l'Art des mondes romains », Université Paul-Valéry-Montpellier-III et UMR 5140 du CNRS « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes », Route de Mende, F-34199 Montpellier Cedex 5. Courriel : sandrine.boularot@orange.fr

** Post-doctorant EEPB, Université de Bourgogne, UMR 6298 ARTeHIS Bibracte, Centre archéologique européen F-58370 Glux-en-Glenne. Courriel : golosetti.raphael@gmail.com

*** Architecte dplg, Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA), USR 3155 du CNRS, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 5 rue du Château-de-l'horloge, BP 647, F-13094 Aix-en-Provence Cedex 2. Courriel : badie@mmsh.univ-aix.fr

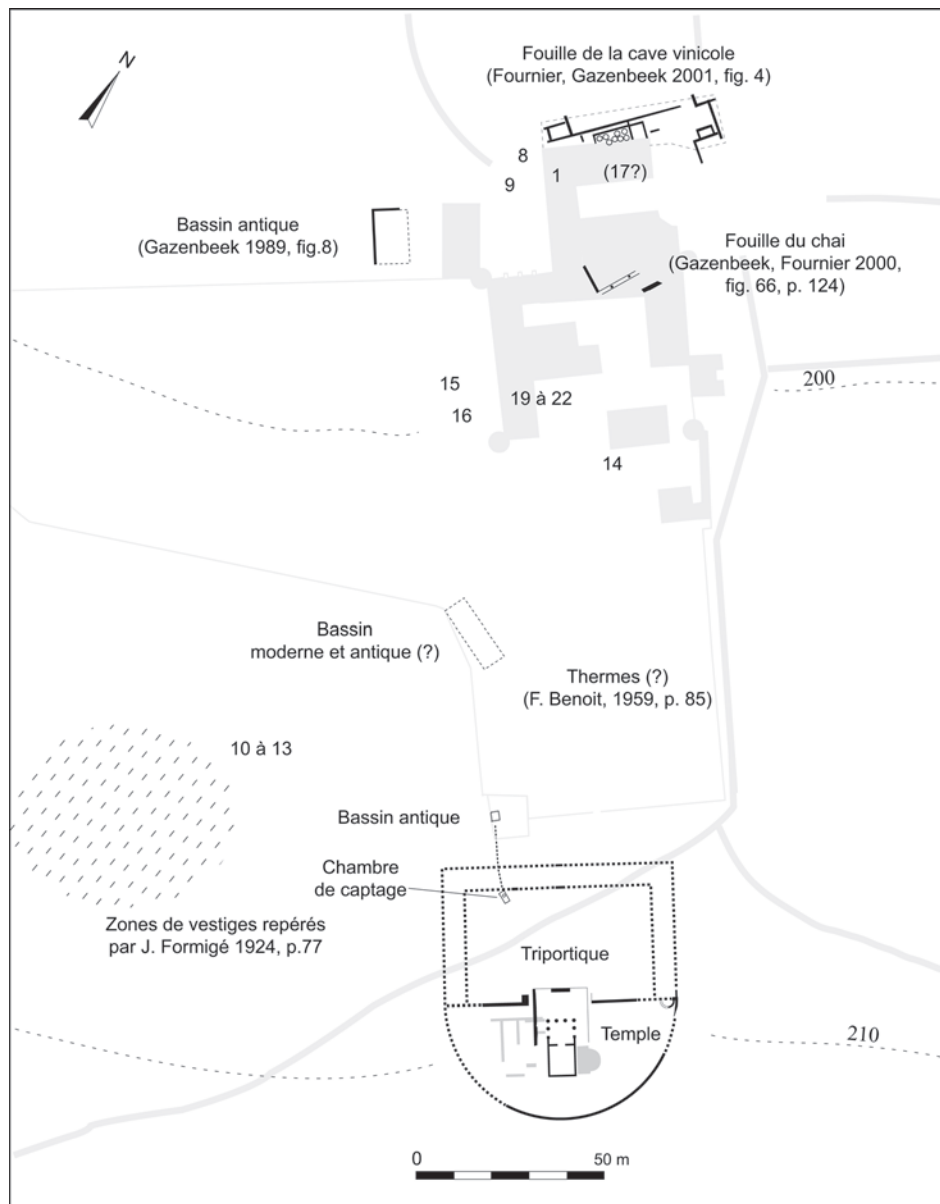


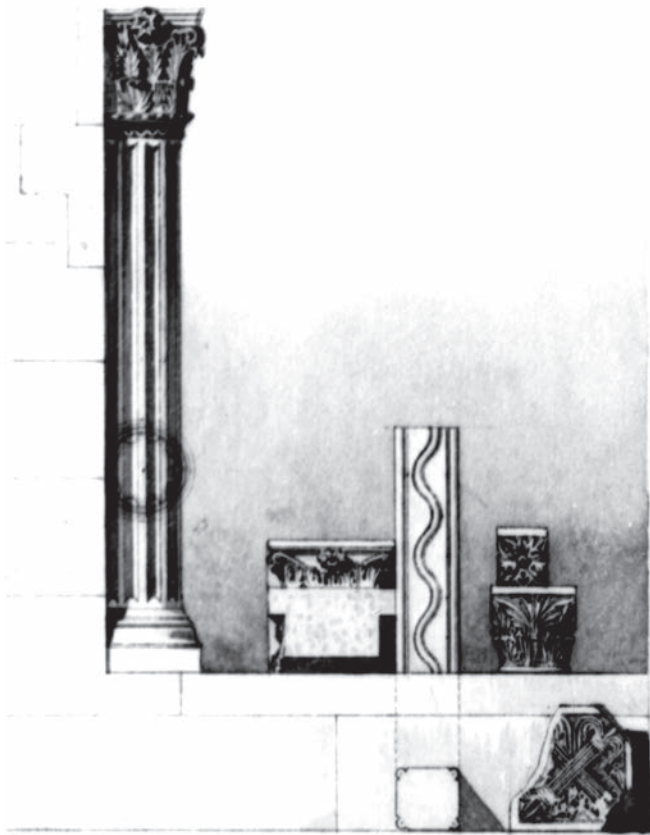
Fig. 1 – Plan du site de Château-Bas : localisation des découvertes.
Les numéros renvoient à ceux des blocs (DAO : A. Badie, IRAA).

(fig. 1). Leur étude a permis de reconstituer deux séries de piliers, les uns uniquement décorés de baguettes droites sur chacune de leur face, les autres de baguettes sinueuses qui figurent des serpents stylisés. La découverte en contexte stratigraphique d'un de ces blocs ne permet plus de douter de leur datation antique. Néanmoins, le caractère original de ces piliers, pour lesquels nous n'avons trouvé aucun parallèle, conduit à s'interroger sur leur chronologie précise et sur le contexte culturel de leur réalisation, qui mêle traits indigènes et influences romaines.

ou de ses environs, comme c'est le cas de l'ensemble de fragments étudiés ici. Certains blocs sont actuellement rassemblés dans la « cour intérieure du gardien », d'autres ont été remployés et se trouvent maçonnés dans des murs et des escaliers du parc du château et du parking de la cave vinicole. Deux piliers reconstitués se dressent à l'extérieur de la propriété, à l'entrée du « labyrinthe » (nom communément donné à la forêt de buis et de chênes qui s'étend à l'ouest du sanctuaire romain).

RAPPEL HISTORIQUE

À notre connaissance, J.-C. Formigé fut le premier à fournir le dessin d'un pilier à serpents (Formigé, 1880, p. 176 et pl. 629, 641, 654 et 669). Il est présenté avec d'autres éléments architecturaux, que la légende de la planche date du « Moyen Âge » (fig. 2). Malgré l'absence de cotes, on peut néanmoins se faire une idée de la hauteur de ce pilier. En effet, il est dessiné à côté de la colonnette médiévale, toujours en place, qui encadrant l'arc triomphal de l'ancienne église (Agusta-Boularot *et al.*, 2009b, p. 81-83). La colonnette, avec sa base et son chapiteau, a une hauteur d'environ 260 cm ; si le dessin est à l'échelle – ce dont on peut difficilement douter, vu la qualité des dessins de cet architecte en général –, le fût ferait donc entre 95 cm et 100 cm de hauteur pour une largeur de 25 cm à 26 cm. Bien qu'il soit représenté dépourvu de cassure à son sommet comme à sa base, ce fût serait incomplet car, dans cette même série,



Fragments provenant des constructions moyen-âge.

Fig. 2 – Fragment de pilier aux serpents (d'après J. C. Formigé, 1880).

les trois fûts complets que nous possédons (blocs n^{os} 11, 12 et 20) mesurent 156 cm, 157 cm et 158,5 cm de hauteur. Le caractère fragmentaire du fût dessiné par J.-C. Formigé semble confirmé par le nombre d'ondulations qu'il a représentées : elles ne sont que trois, alors que sur les fûts complets, on en compte le double. Néanmoins, malgré le dessin de J.-C. Formigé, le bloc représenté ne va pas sans poser de problème : ce fragment de fût ne correspond à aucun des blocs que nous avons retrouvés sur le site. S'il est bien dessiné à l'échelle, ce fragment semble avoir aujourd'hui disparu. En revanche, aucun des nombreux fragments de fûts, de bases et de chapiteaux appartenant aux deux séries de piliers présentés ici ne semble avoir été connus de J. C. Formigé, car il ne les a pas dessinés.

Il faut attendre 1909 et l'article en forme de monographie de M. Clerc sur le « temple romain de Vernègues » pour avoir la première description détaillée d'un pilier à serpents : « dans le parc de Maison-Basse [Château-Bas] », il signale en effet la présence d'un « pilier carré, reposant sur un corps de moulures et couronné par un autre du même genre, et dont chaque face porte, sculpté en faible relief, un serpent, dont les anneaux se déroulent tout le long du fût » (Clerc, 1909, p. 26 (= p. 154) et pl. XI, 2). Dans la suite de sa description, il mentionne l'existence d'autres fragments similaires et s'interroge sur la



Fig. 3 – Pilier aux serpents (d'après Espérandieu, 1910, p. 360, n° 2508).

datation et la fonction architecturale de ces piliers pour lesquels il ne trouve pas de parallèle⁴ ; la photographie qu'il fournit de ce pilier est celle que publie É. Espérandieu l'année suivante dans son *Recueil général des bas-reliefs* (Espérandieu, 1910, p. 360, n° 2508) (fig. 3). Même s'il ne rejette pas la datation médiévale que propose J.-C. Formigé, la suite de la description de M. Clerc, où il rappelle le rôle et la représentation du serpent tant dans le monde gaulois que romain, montre sa préférence pour une datation antique de ces piliers. En revanche, É. Espérandieu, à qui ces vestiges « paraissent beaucoup plus anciens », rejette clairement une datation médiévale.

Dans un article de 1924, J. Formigé – il s'agit cette fois de Jules Formigé, le fils de Jean-Camille Formigé, également architecte – signale « deux piliers carrés de pierre munis de serpents » parmi les « objets recueillis autour du temple » (Formigé, 1924, p. 76). Il en donne une description quelques années plus tard (*Id.*, 1932, p. 150) : « M. Clerc signale un pilier

4. « D'après un renseignement de M. de Monseignat, ce pilier n'était pas seul dans son genre, et on a retrouvé les fragments de plusieurs autres tout semblables. M. Formigé [il s'agit de Jean-Camille Formigé], qui donne le dessin d'un de ces fragments, qui n'a ni socle ni couronnement, se borne à indiquer qu'il ne doit remonter qu'au moyen Âge. Il est à peu près impossible de se prononcer sur cette question de date en partant du style de l'œuvre, en étant donnée la simplicité. Ce qu'il faudrait retrouver, c'est l'idée qui a présidé à la construction de ces singuliers monuments. Or nous savons que Gaulois comme Romains voyaient dans le serpent, ou pour mieux dire dans l'inoffensive couleuvre, une sorte de génie familier issu de la terre, et ami des sources fraîches (...). La présence de monuments décorés de l'image du serpent n'aurait donc rien de surprenant, auprès d'un sanctuaire rural, dans ce creux de vallon aux frais ombrages. Mais j'avoue ne pas me rendre compte de la disposition que pouvaient affecter ces piliers. S'il n'y en avait eu qu'un seul, on pourrait penser à un ex-voto ; mais il ne peut en être de même, puisqu'il y en avait plusieurs ; il devait avoir un rôle monumental, constructif, que je ne puis m'expliquer. Auraient-ils formé une sorte d'avenue devant l'escalier du temple ? ou supporté une construction légère ? je ne sais ».

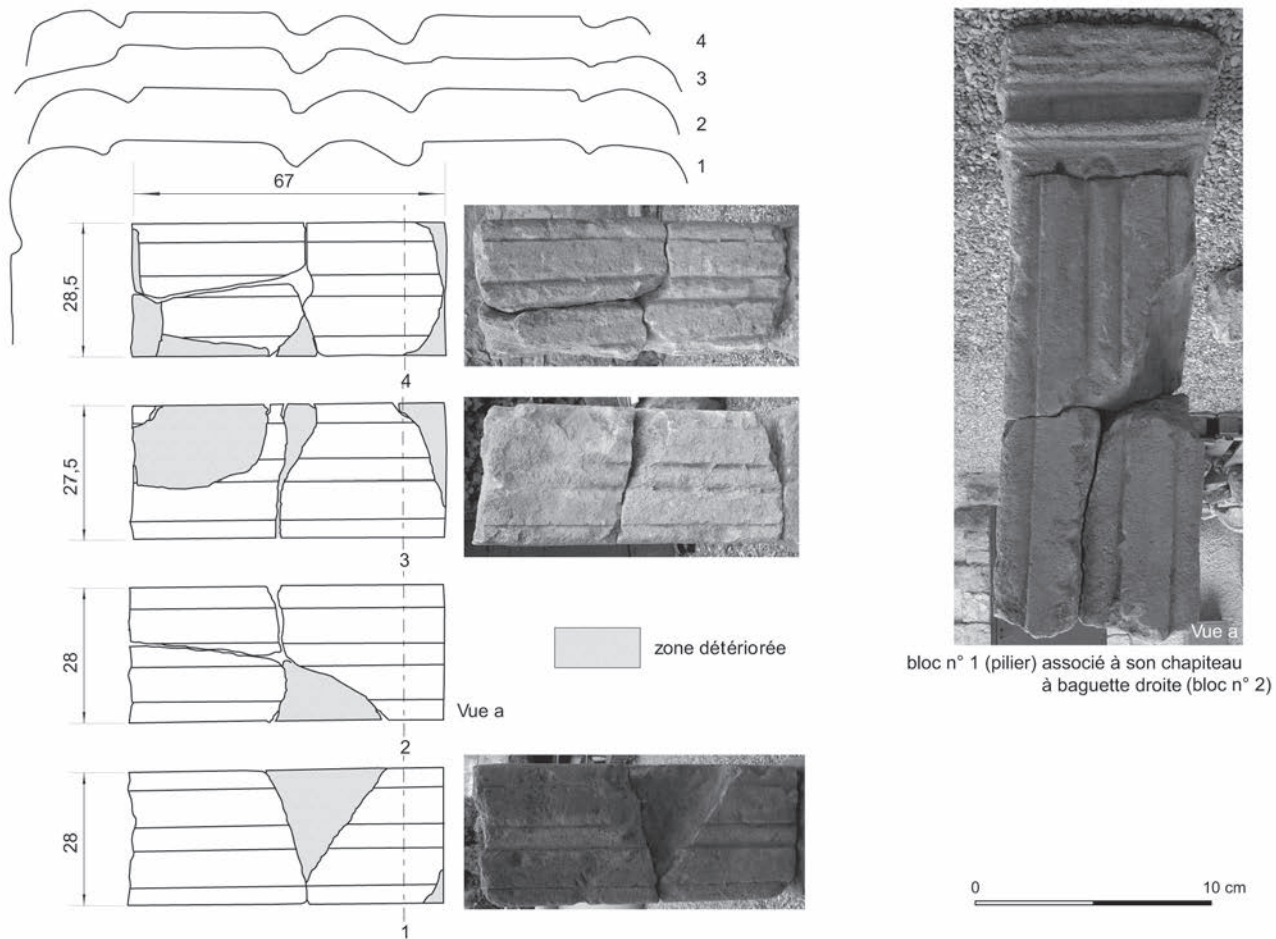


Fig. 4 – Bloc n° 1 (cliché, DAO : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne).

carré – il y en a plusieurs – avec base et chapiteau dorique, et dont les quatre angles ont une sorte de baguette terminée en biais. Il mesure deux mètres de haut et 0,26 m de côté. Sur chaque face paraît une ligne ondulée, où il voit un serpent ». J. Formigé reprend la proposition de datation formulée par son père : « Je n’ai pas l’impression qu’il s’agisse d’un travail romain, et je le placerais bien plus tard. Les profils maigres pourraient remonter jusqu’au XVI^e siècle ». Il évoque comme parallèle « un pilier avec les mêmes baguettes d’angle et les mêmes “serpents” dans la crypte de Saint-Victor à Marseille » (Formigé, 1933, p. 150-151) ⁵.

F. Benoît, dans la *Forma Orbis* ⁶, parle de « trois piliers carrés avec serpents (basse époque ?) », qu’il évoque de façon tout à fait surprenante dans sa notice sur le site du Puech de Vallon, plateau distant de 5 km de Château-Bas et qui est bien connu pour sa chapelle Saint-Saens, sa nécropole rupestre de l’Antiquité tardive et son *castrum* ⁷; il signale que deux de ces

piliers sont « aujourd’hui au Parc de Château-Bas », ce qui sous-entend qu’ils auraient été déplacés du Puech de Vallon, leur lieu d’origine, jusqu’à proximité du temple romain. Nous supposons que F. Benoît a rapproché, de façon erronée, les piliers à serpents de Château-Bas, d’un passage de l’abbé Couture qui, au XVIII^e s., parle d’une « frise sur laquelle on distingue deux serpents qui se croisent et se mordent réciproquement l’un l’autre » et qu’il situe sur la colline dominant le village de Vernègues (Couture, 1786, p. 24-25). Cette frise, aujourd’hui disparue, n’est mentionnée que par l’abbé Couture et sa description ne permet pas d’y voir les découvertes de Château-Bas. Rien ne corrobore donc les informations données par F. Benoît.

Il faut attendre la reprise des fouilles sur le site, en 1999, pour que les piliers à serpents, de même que l’ensemble de la collection lapidaire trouvée à proximité du temple romain, bénéficient d’un regain d’intérêt et de relevés partiels, sans cependant donner lieu à une véritable analyse architecturale (Fournier, Gazenbeek, 1999 ; Fournier *et al.*, 1999). P. Fournier et M. Gazenbeek mettent néanmoins en évidence un second type de piliers, similaire au précédent par le décor architectural, mais qui en diffère par la présence de baguettes droites et non de serpents sur chacune des faces. À partir de 2008, nous avons repris l’étude de cet ensemble. Son inventaire exhaustif a pu établir le nombre total de piliers et leur associer une série de fragments moulurés de base et de couronnement.

5. L’auteur fait ici allusion au pilier de la chapelle Saint-Lazare représentant Moïse et le serpent d’airain, support mis en remplacement d’une colonnette au cours de l’époque moderne (Fixot, Pelletier, 2004, p. 81-86).

6. Benoît, 1936, p. 113-114, n° 372.

7. Mocchi, Nin, 2006, p. 704 et p. 720, n° 23. La présence de couvercles à acrotères d’angle sur les tombes rupestres anthropomorphes suggère de dater cette nécropole de l’Antiquité tardive plutôt que du Moyen Âge.

Tabl. I – Analyse architecturale des blocs.

Type architectural	Nombre total	Piliers à baguettes droites		Piliers à serpents		Indéterminé	
		Nb de fragments	N° du catalogue	Nb de fragments	N° du catalogue	Nb de fragments	N° du catalogue
Fût	12 (ou 13 ?)	5	1 (frgt) 8 (frgt) 16 (frgt) 17 (frgt) 19 (entier)	7 (ou 8 ?)	11 (entier) 12 (entier) 14 (frgt) 15 (frgt) 18 (frgt) (?) 20 (entier) 21 (frgt) 22 (frgt)	0	-
Base	5	3	3, 10 et 13	2	4 et 5	0	-
Chapiteau	4	1	2	2	6 et 7	1	9

ANALYSE ARCHITECTURALE DES BLOCS

Parmi les vingt-deux blocs recensés, seuls vingt fragments ont pu être étudiés⁸. Trois ensembles se distinguent : le premier comprend douze (ou treize ?) fragments de fûts de piliers : cinq à baguettes droites, sept (ou huit ?) à serpents ; le deuxième correspond à cinq fragments de bases (trois à baguettes droites, deux à serpents) et le dernier rassemble quatre fragments de chapiteaux (un à baguettes droites, deux à serpents, un pour lequel la décoration des faces n'a pas pu être caractérisée). L'inventaire détaillé de ces blocs est présenté à la fin de cet article.

Tous ces éléments architecturaux ont été taillés dans du calcaire tendre (molasse) blanchâtre, à gros grains, de qualité médiocre.

Le piètre état de conservation des blocs, en particulier des moulures des bases et des chapiteaux, qui se sont révélées difficiles à dessiner et à étudier (tabl. I), s'explique par la nature du matériau dont ils sont constitués et par leur exposition, parfois depuis des décennies, à l'air libre.

LES FÛTS DE PILIERS

Les douze (ou treize ?) fragments de fûts de piliers en calcaire correspondent à deux séries : l'une présente, sur chacune de ses faces, des baguettes droites (blocs n^{os} 1, 8, 16, 17 et 19 : fig. 4, 5, 6 et 7), l'autre des baguettes sinusoïdales que les chapiteaux et les bases permettent d'identifier aux corps ondulants de serpents (blocs n^{os} 11, 12, 14, 15, 18 [?], 20, 21 et 22 : fig. 2 et fig. 7 à 13). Les baguettes droites sont exécutées sous la forme de deux sillons espacés de 6 cm. Les baguettes sinusoïdales s'inscrivent dans un espace d'environ 12 cm de largeur pour l'ensemble des faces sur lesquelles cet élément est représenté.

En outre, chaque fût présente le même décor répété à chacun de ses angles et qui forme une sorte de « baguette d'angle »,

similaire dans son traitement au motif central des piliers à baguettes droites.

En dépit de la présence de deux types de motifs décoratifs, l'ensemble de ces blocs est très homogène : ces piliers présentent tous une section quasi carrée d'environ 27-28,6 cm de côté et quatre baguettes d'angle d'une largeur égale d'environ 4,5 cm. Les plus grands fragments (156 cm, 157 cm et 158,5 cm de hauteur) démontrent qu'il s'agissait à l'origine de fûts monolithiques.

Dans l'inventaire de ce lapidaire, le bloc n^o 17 – bien qu'il ne soit plus visible aujourd'hui – est l'élément déterminant de notre étude. Ce fragment de pilier à baguettes droites est en effet le seul à avoir été découvert en contexte archéologique et à livrer un indice chronologique. Il fut en effet mis au jour lors d'un diagnostic préalable à l'extension de la cave vinicole au nord du château. Lors de cette opération, conduite en 1990 par M. Gazenbeek et P. Fournier, le bloc fut découvert en remploi dans un mur daté du 1^{er} s. apr. J.-C., ce qui fournit un *terminus post quem non* qui ne laisse aucun doute sur son caractère antique. Tous les fragments architectoniques qui appartiennent au même ensemble datent par conséquent de la même époque (Fournier, Gazenbeek, 1990, p. 4 et p. 7, *i* sur le plan de la fig. 4). La fouille de ce secteur, dite « fouille de la cave vinicole »⁹ (fig. 1) avait en outre livré d'autres fragments architecturaux en remploi : des fragments de blocs de grand appareil présentant des traces de taille en chevrons de type hellénistique, un bloc de grand appareil, un fragment de colonne, et surtout « d'autres fragments de piliers [...] retrouvés dans les déblais provenant du creusement des fondations de la cave vinicole construite en 1984 » qui laissaient supposer à M. Gazenbeek et à P. Fournier la présence probable « d'un portique aux piliers à baguettes » (Fournier, Gazenbeek, 1999, p. 187). Si l'utilisation de ces piliers à serpents et à baguettes droites dans un portique est, comme nous le verrons, difficile à imaginer dans la mesure où ils ne pouvaient soutenir d'architrave, la présence, dans ce secteur, de « constructions plus ou moins monumentales »¹⁰ démantelées au cours du 1^{er} s. apr. J.-C. est, quant à elle, fort probable.

8. Nous n'avons pas vu le bloc n^o 17, réenfouï jadis par ses découvreurs, ni le bloc n^o 18, qui correspond à celui dessiné par J.-C. Formigé et qui aurait aujourd'hui disparu, à moins qu'il ne se confonde avec d'autres fragments (n^o 14, 15, 21 ou 22 ?).

9. Il s'agit de la zone de fouille la plus septentrionale du site : elle a été l'objet d'investigations en 1990 et en 2001 par M. Gazenbeek et P. Fournier. Les rapports de fouilles demeurent inédits.

10. Voir Fournier, Gazenbeek, 1990, p. 7 et déjà les hypothèses de Clerc, 1909, p. 26 (= p. 154) citées *supra* n. 4, p. 3.

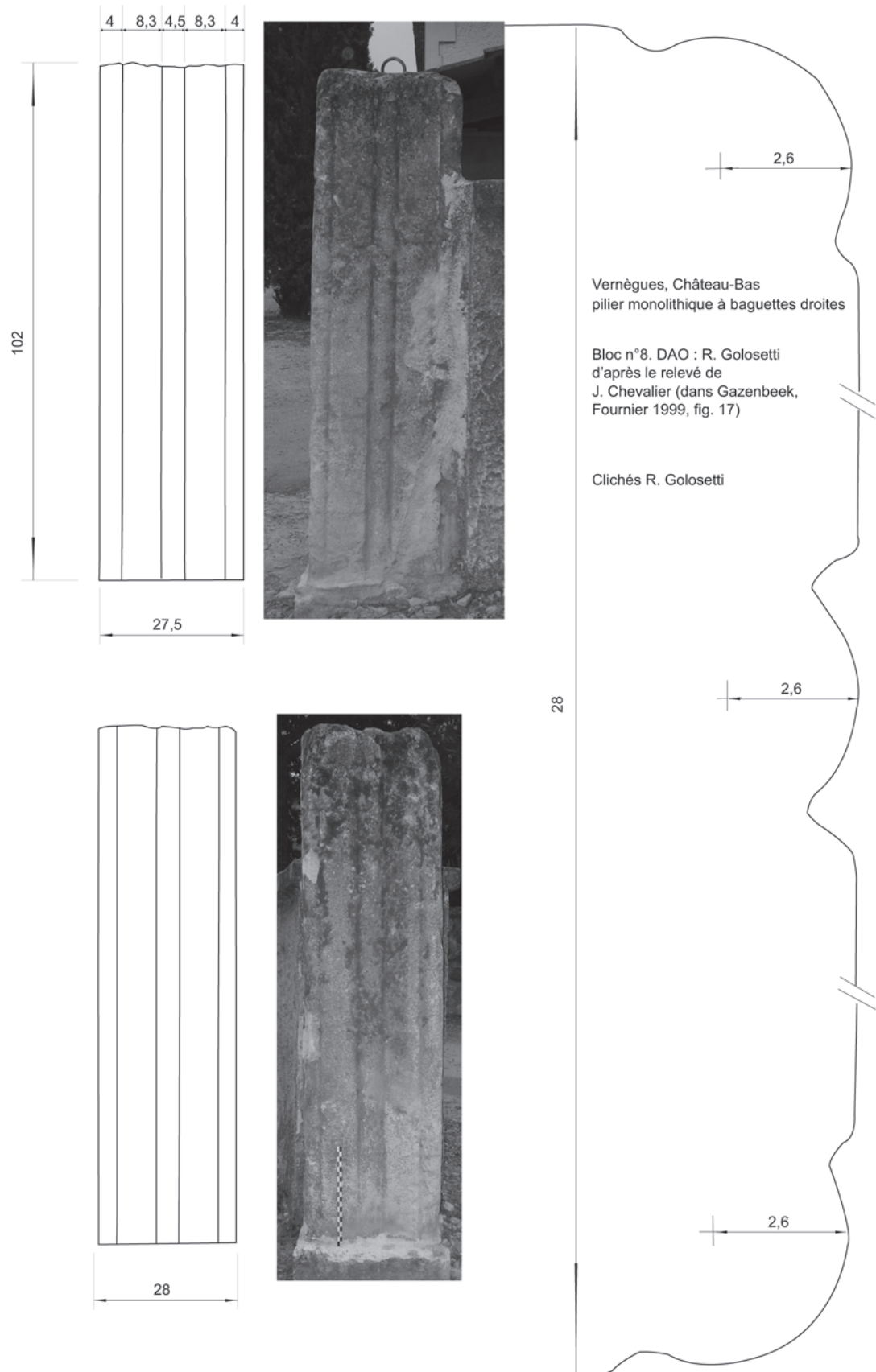


Fig. 5 – Bloc n° 8 (Cliché, DAO : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne ; d'après relevé de J. Chevalier, CEPAM, Université de Nice-Sophia-Antipolis).



Fig. 6 – Bloc n° 16 (cliché : S. Agusta-Boularot, Université Paul-Valéry-Montpellier-III).

LES BASES ET LES CHAPITEAUX

L'étude des neuf fragments moulurés permet de distinguer deux séries de profils typologiquement cohérentes correspondant, l'une, à des moulures de bases de type attique (blocs n°s 3, 4, 5, 10 et 13 : fig. 14 à 18), l'autre, à des moulures de couronnements identifiables à des chapiteaux de type toscan (blocs n°s 2, 6, 7 et 9 : fig. 19 à 22). Les dimensions des lits d'attente des bases (environ 27-28,5 cm de côté) et des lits de pose des chapiteaux (27-28 cm de côté) viennent clairement confirmer l'appartenance des fragments moulurés au même ensemble architectural que les piliers.

Dans chacune de ces séries, il est possible de distinguer deux sous-ensembles selon le motif décoratif qui orne chacune des faces des fûts. On trouve soit l'extrémité arrondie d'un décor de baguette droite (largeur : 4-4,5 cm), plus développé sur les bases (n°s 3, 10 et 13) que sur les chapiteaux (n° 2), soit l'extrémité du corps du serpent, sa queue en pointe sur les bases (n°s 4 et 5), sa tête arrondie marquée d'une bouche sur les chapiteaux (n°s 6 et 7).

Enfin, bases et chapiteaux portent tous sur leurs arêtes la terminaison des baguettes d'angle observées sur les fûts, plutôt arrondie sur les chapiteaux, plutôt effilée en pointe sur les bases.

LES BASES ATTQUES

Cinq blocs (n°s 3, 4, 5, 10 et 13 : fig. 14 à 18) présentent des moulures de bases possédant un profil apparemment identique car leur usure, parfois importante, en rend la lecture malaisée. Ces bases présentaient, notamment d'après le seul exemplaire complet (n° 13), un lit de pose de section carrée de 34 cm de côté, dépourvu de tout dispositif d'accroche. La hauteur quasi constante de ces bases (entre 21 cm et 23,2 cm) et le caractère très soigné des lits d'attente, plans et soigneusement travaillés, militent en faveur de blocs moulurés indépendants dès l'origine des fûts monolithiques et non débités après coup.

Le profil de ces bases propose, de bas en haut, la succession d'une plinthe (hauteur : 2,5 cm), d'un tore (hauteur : 2 cm), d'un filet (hauteur : 1 cm), d'une scotie (hauteur : 1,5 cm), d'un autre filet (hauteur : 1,5 cm), puis d'un second tore (hauteur : 2 cm) surmonté d'un dernier filet (hauteur : 1,5 cm) et du congé.

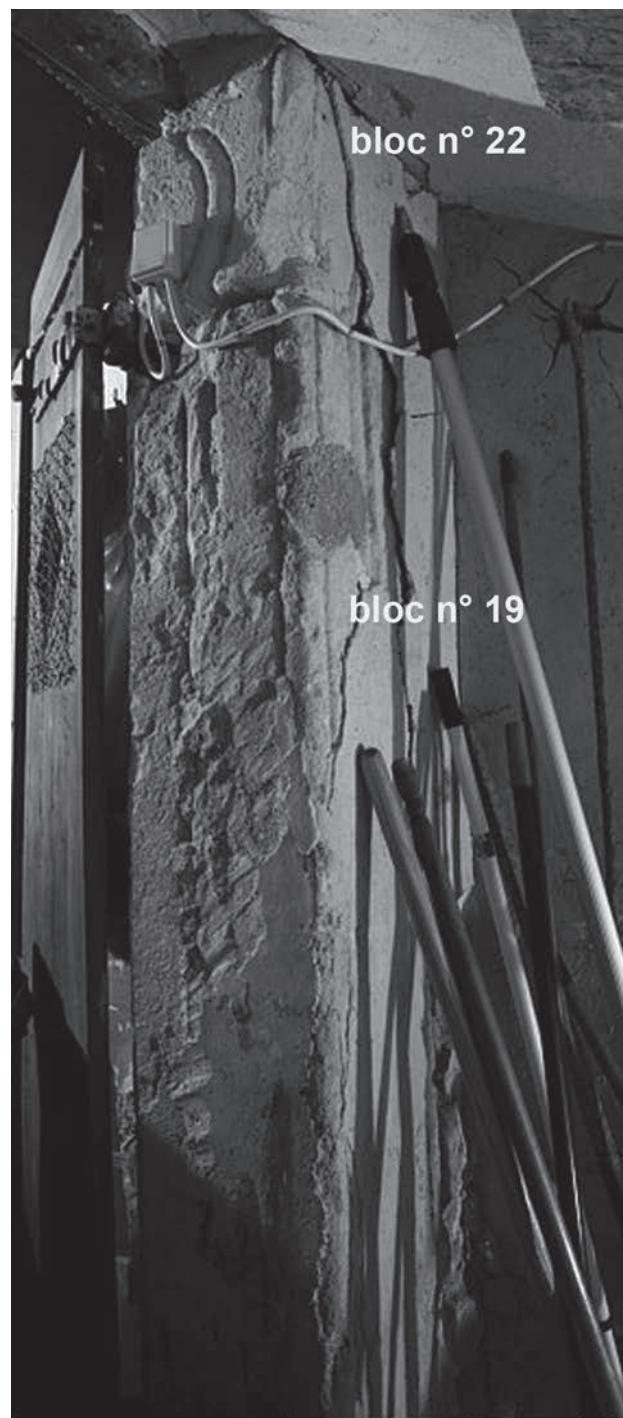


Fig. 7 – Blocs n°s 19 et 22 (cliché : Ph. Groscaux, CCJ).

Cet enchaînement fait entrer ces bases dans la catégorie des bases ioniques attiques¹¹, plus communément appelées bases attiques, largement diffusées en Narbonnaise et dans le reste des Gaules¹². Notons que les deux tores sont ici égaux en hauteur et que le tore supérieur n'est que très légèrement en retrait par rapport au tore inférieur. La scotie, bien marquée sans être profonde, est encadrée par deux épais filets. L'aspect

11. Selon la définition de R. Ginouvès, 1992, p. 72-73 et pl. 37, n°s 1-4.

12. Le profil des bases des piliers de Vernègues se rapproche du type BGB défini par P. Broise, 1969, p. 17.

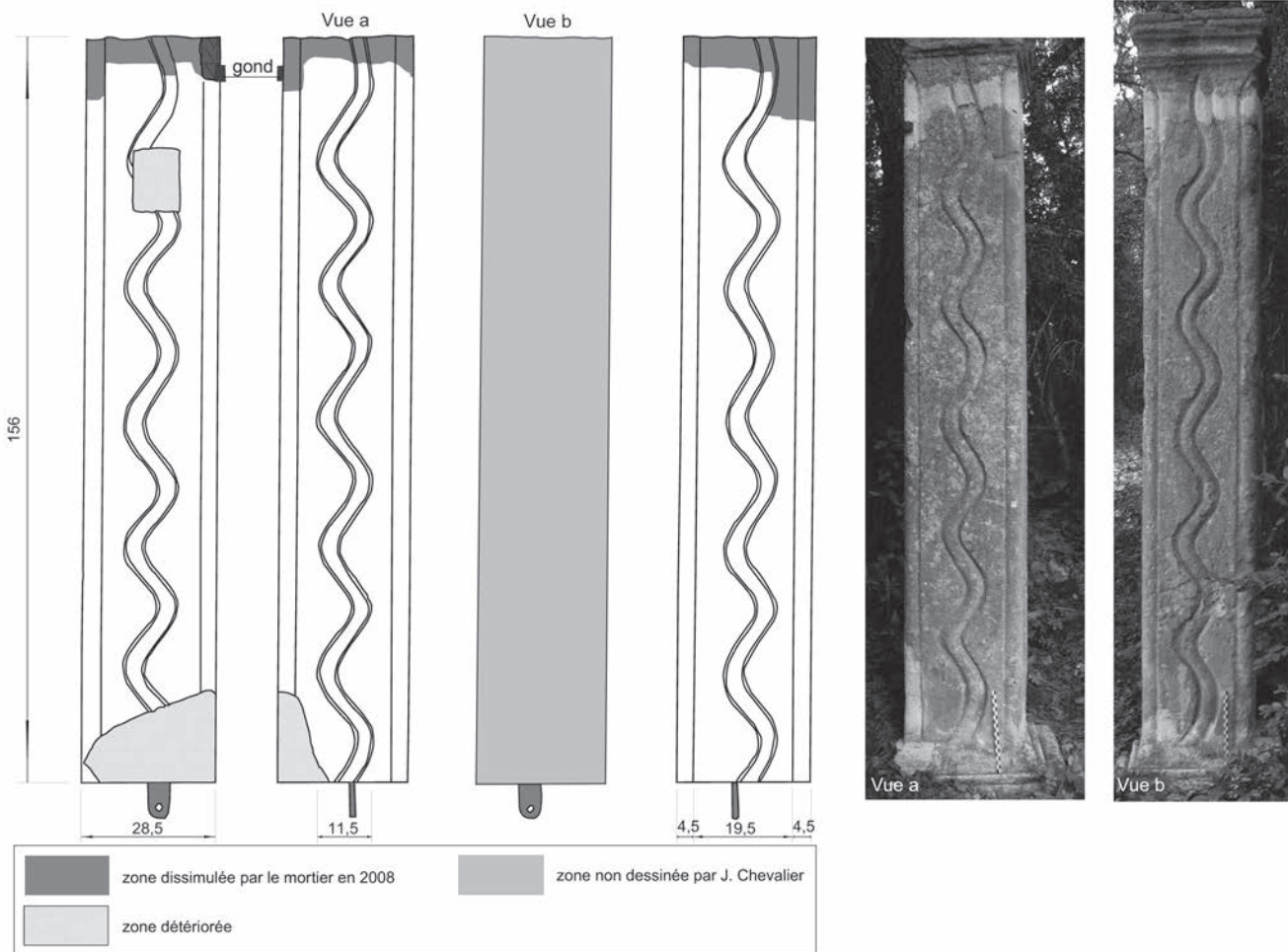


Fig. 8 – Bloc n° 11 (cliché : L. Damelet, CCJ ; DAO : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne ; d'après relevé de J. Chevalier, CEPAM, Université de Nice-Sophia-Antipolis).

de l'ensemble s'explique autant par des maladroites d'exécution que par l'usure des blocs et la qualité médiocre du calcaire coquillier utilisé, à grain très épais.

On notera qu'une portion du fût du pilier est intégrée aux bases, comme elle l'est d'ailleurs aux chapiteaux.

Les deux bases de piliers à serpents ne portent pas le même motif décoratif : sur chacune des faces du bloc n° 5, la queue en pointe du serpent est toujours orientée dans le même sens, vers la gauche. En revanche, sur le bloc n° 4, une seule face présente une queue de serpent orientée vers la gauche ; sur les trois autres faces, l'extrémité du reptile est dirigée vers la droite. Si les motifs sont identiques, une certaine liberté de traitement était laissée au sculpteur.

On ne distingue plus le motif décoratif (serpent ? baguette droite ?) du bloc n° 9.

LES CHAPITEAUX TOSCANS

Ces chapiteaux sont au nombre de quatre (n°s 2, 6, 7 et 9 : fig. 19 à 22). Leur lit de pose, de section carrée, est identique d'un bloc à l'autre et adapté à la section des piliers ; leur lit d'attente, certainement de section carrée bien qu'aucun exemplaire ne présente une section complète, oscille entre 35 cm et 39 cm. Les lits d'attente ne portent aucune cavité ni trace.

De même que les bases, les chapiteaux étaient manifestement indépendants des fûts monolithiques dès l'origine puisque tous les blocs possèdent exactement la même hauteur (22,5 cm), à l'exception du bloc n° 9 dont le lit de pose a été retaillé, ce qui a aussi fait disparaître les motifs décoratifs de chacune des faces. Sur ces quatre chapiteaux, deux surmontaient des piliers à serpents (n°s 6 et 7), le troisième ornait un pilier à baguettes droites (n° 2) ; on ne peut se prononcer sur le quatrième bloc (n° 9) dont le décor a disparu. L'étude des blocs et leur remontage partiel ont permis de mettre en évidence que le chapiteau n° 2 surmontait à l'origine le fût du pilier n° 1.

Le bloc n° 6 permet d'identifier sans doute possible un serpent : deux incisions bien visibles signalent la tête et la bouche, tandis que sur les bases, l'extrémité en pointe représente la queue. Sur ce type de piliers, le serpent était toujours représenté la tête vers le haut.

Dans le cas des blocs n°s 6 et 7, qui correspondent à la tête du serpent, nous n'avons pas pu voir s'il y avait des divergences d'orientation d'une face à l'autre du même bloc, à la différence de ce que nous avons pu faire pour les bases, car la totalité des faces d'un même bloc n'est jamais assez bien conservée. On observe néanmoins que, sur le bloc n° 6, la tête du serpent est orientée vers la droite tandis qu'elle est tournée vers la gauche sur le bloc n° 7. Les piliers ne sont donc pas strictement identiques.

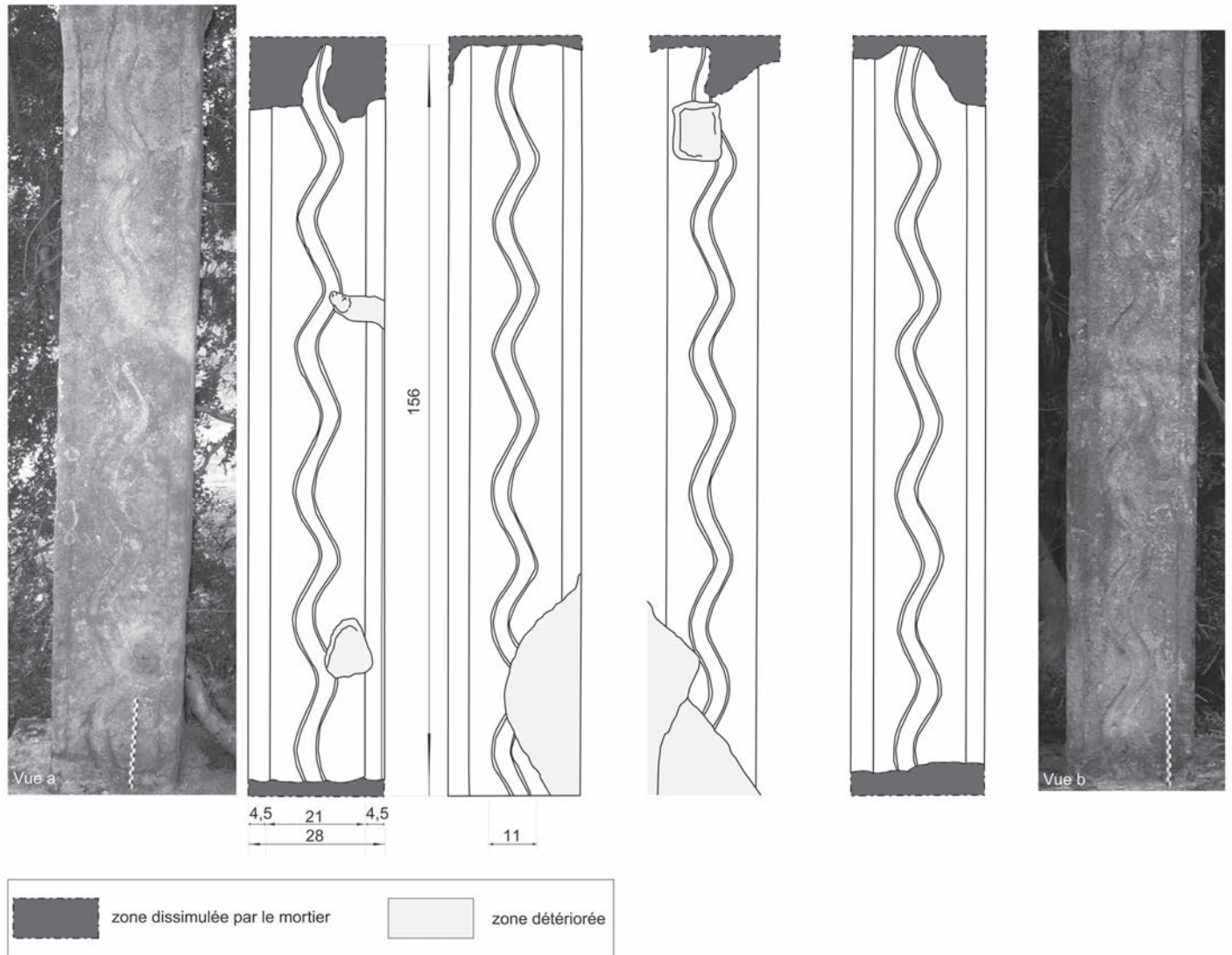


Fig. 9 – Bloc n° 12 (cliché : L. Damelet, CCJ) ; DAO : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne ; d'après relevé de J. Chevalier, CEPAM, Université de Nice-Sophia-Antipolis).

La lecture du profil de ces moulures est malaisée en raison de leur mauvais état de conservation. Si l'on considère d'abord le bloc n° 2, sa partie inférieure, qui appartient formellement au fût du pilier, comprend, de bas en haut, un congé surmonté d'un listel plat ou filet (hauteur : 0,5 cm), puis un astragale (hauteur : 2,5 cm). Le profil des moulures du couronnement proprement dit voit se succéder, de bas en haut, un collet étiré d'environ 4 cm, un congé, un filet (hauteur : 1,5 cm), une échine et une abaque. La dégradation du bloc rend très délicate la lecture de l'échine : elle semble comprendre trois éléments que nous proposons d'identifier, sans certitude, à un filet (?) surmonté d'un quart-de-rond (hauteur : 2 cm), puis d'un hypothétique bandeau (hauteur : 2,5 cm). L'étroit filet n'est pas clairement visible sur tous les blocs, ni sur toutes les faces d'un même bloc. D'autre part, une abaque, souvent très usée, couronne le tout.

Si l'on considère ensuite le chapiteau n° 6, on constate des différences : le début de la séquence, qui appartient formellement au fût, est identique : congé, listel plat, astragale. Ensuite, la succession des moulures diffère légèrement du bloc précédent : on voit se succéder, de bas en haut, un collet, un filet, un quart-de-rond, un cavet – à moins qu'il ne s'agisse d'un

bandeau (?) – et une abaque, qui se décompose en un quart-de-rond (hauteur : 1,5 cm) et un bandeau (hauteur : 2 cm).

Quelles que soient ces imprécisions de lecture et les différences observées d'un bloc à l'autre, la succession collet-échine-abaque permet de qualifier ces profils de toscans. Que les moulures de couronnement diffèrent entre les piliers à serpents et les piliers à baguettes droites ne nous paraît pas un élément dirimant au rapprochement de ces deux séries qui présentent par ailleurs bien des points communs. Pierre Broise, dans son article pourtant limité à l'étude des chapiteaux de Haute-Savoie et de la vallée du Rhône, constate l'extrême variété des moulures, « tant par leurs profils que leur arrangement »¹³. Les profils de Vernègues ne correspondent ainsi à aucun de ceux dessinés par Pierre Broise qui, il est vrai, s'est intéressé à des chapiteaux de colonnes et non à des piliers.

Que ces chapiteaux toscans soient associés, non à des bases toscanes mais à des bases attiques, ne doit en rien étonner.

13. Broise, 1969, p. 16. Si les « proportions [des chapiteaux] ne semblent pas répondre à des règles fixes de modulation », il en est de même pour la colonne entière (*Ibid.*, p. 20).



Fig. 10 – Bloc n° 14 (cliché : S. Agusta-Boularot, Université Paul-Valéry-Montpellier-III).



Fig. 11 – Bloc n° 15 (cliché : S. Agusta-Boularot, Université Paul-Valéry-Montpellier-III).

La base attique est le type de base le plus diffusé en Gaule et se trouve associée tant à des chapiteaux corinthiens qu'à des chapiteaux toscans. C'est d'ailleurs cette base attique à double tore qui est largement employée en Gaule Narbonnaise dans le dit « ordre toscan provincial » tel qu'il est défini par P. Broise.

NOMBRE DE PILIERS, TAILLE DE LA PIERRE, FONCTION ARCHITECTURALE

De cet inventaire, on peut déduire un nombre minimal de huit piliers répartis en trois individus à baguettes droites et cinq à motifs de serpents. En effet, les cinq bases découvertes permettent de donner un premier NMI que l'on peut catégoriser en trois individus à baguettes droites et deux à serpents. Le nombre de fragments de fûts à baguettes droites et leurs dimensions ne permettent pas d'aller au-delà du chiffre de trois ¹⁴. En revanche, l'examen des fragments de fûts à serpents montre que le nombre de ces piliers s'élevait au moins à cinq. En effet, les sept fragments de piliers à serpents dont

14. Nous disposons d'un fût entier (n° 19) et de quatre fragments dont les dimensions permettent de restituer au moins deux autres fûts.

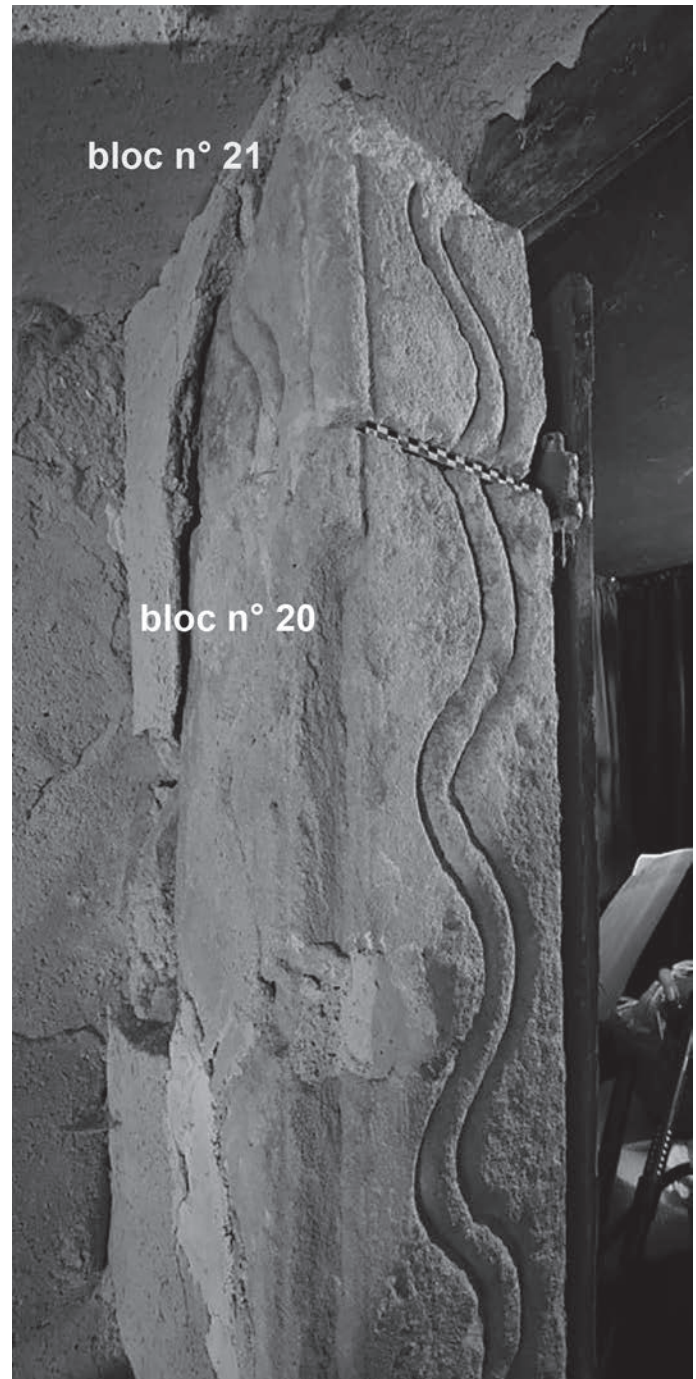


Fig. 12 – Blocs nos 20 et 21 (cliché : Ph. Groscaux, CCJ).

l'existence est sûre (nos 11, 12, 14, 15, 20, 21 et 22) présentent trois individus (nos 11, 12 et 20), respectivement de 157 cm, 156 cm et 158,5 cm de hauteur, que l'on doit considérer comme complets. Les quatre autres fragments (nos 14, 15, 21 et 22) de respectivement 60 cm, 80 cm, 28,5 cm et 29 cm définissent au moins deux autres piliers à serpents non individualisés à partir des moulures de base ¹⁵.

En définitive, se dessine un ensemble architectural cohérent de huit piliers formés chacun d'une base, d'un fût

15. Ce nombre ne change pas même si l'on ajoute le fragment de fût dessiné par J.-C. Formigé (n° 18), haut d'environ 1 m.



Fig. 13 – Blocs nos 20 et 21 (cliché : Ph. Groscaux, CCJ).

monolithique et d'un chapiteau. Ces piliers similaires mais non identiques, en raison du motif à serpent ondulant ou à baguette droite qui les distingue, atteignaient une hauteur minimale d'environ 200 cm, soit une base et un couronnement d'environ 22,5 cm chacun et un fût d'au moins 156 cm de hauteur d'après

les individus les plus complets. Étant donné que les piliers étaient dès l'origine formés de trois éléments, il est très probable que les motifs sculptés (baguettes d'angle, baguettes droites et serpents) étaient réalisés une fois les trois parties assemblées pour éviter tout décalage dans les motifs.

Aucune trace claire d'outil n'a pu être mise en évidence. Il est également difficile de définir les unités de mesure employées, mais une première impression se dégage à partir de la hauteur des moulures de base et de couronnement : l'unité de base serait d'environ 22,5 cm, ce qui correspondrait à $\frac{3}{4}$ du pied romain, et les deux associés coïncideraient à la coudée (1,5 pied romain).

Nous avons déjà souligné l'absence de liaison entre les différentes parties des blocs, dépourvus de cavités ou de traces de mortier. Or la dimension réduite de la section des lits de pose et d'attente conjuguée à cette absence de liaison devait rendre l'assemblage relativement peu stable : ces piliers étaient destinés à être dressés dans un but décoratif mais ne pouvaient soutenir aucune structure. L'hypothèse de leur utilisation dans un portique, même avec des superstructures en bois, ne peut être retenue.

COMPARAISONS, DATATION ET FONCTION

Pouvons-nous préciser la datation de cet ensemble lapidaire ? Le remploi du bloc n° 17 dans un mur du 1^{er} s. apr. J.-C. fournit un *terminus post quem non*. La comparaison avec d'autres profils de Gaule du Sud donne-t-elle d'autres indices chronologiques ?

Si l'on considère d'abord le profil des bases, plusieurs caractéristiques sont à retenir : la base est dotée d'une plinthe, la scotie est peu profonde et encadrée par deux filets bien marqués, le fond de la scotie se situe dans le prolongement du fût : les deux tores sont de même hauteur, le tore supérieur n'est qu'en très léger retrait par rapport au tore inférieur, le tore supérieur est surmonté d'un filet, la portion de fût intégrée à la base est d'une hauteur quasi égale à celle de l'ensemble torescotie-tore, le congé reliant la base à la portion de fût est quasi inexistant.

D'après les études relatives aux bases attiques dans l'architecture de Gaule du Sud après la conquête romaine ¹⁶, nous disposons de quelques jalons pour suivre l'évolution de leur modénature. Certaines caractéristiques relevées sur les piliers de Vernègues conduiraient à les dater avant le tournant de l'ère. Ainsi, la quasi-égalité de diamètre des tores est un critère d'ancienneté qui a depuis longtemps été relevé ¹⁷. Ce critère

16. Il n'existe aucune étude générale sur le sujet. La publication des fouilles de la « maison au Dauphin » de Vaison-la-Romaine par Chr. Goudineau et celle de la Maison Carrée par R. Amy et P. Gros proposent les rares synthèses disponibles sur les bases attiques du sud de la France (Goudineau dir., 1979, p. 203-214 et Amy, Gros, 1979, p. 123-128). Il faut y ajouter les remarques avancées depuis par P. Gros et A. Roth Congès à propos de l'étude spécifique de certains monuments provençaux (Gros, 1979, p. 67-68 et 1981, p. 149-150 ; Gros, Roth Congès, 1983, p. 138-140). On trouve également des éléments de comparaison savoyards dans l'article de P. Broise, 1969, p. 16 et pl. 2.

17. Voir déjà les remarques de G.-Ch. Picard qui fait de l'égalité des tores un critère d'ancienneté des bases de *Glanum* (Picard, 1963, p. 124). Selon

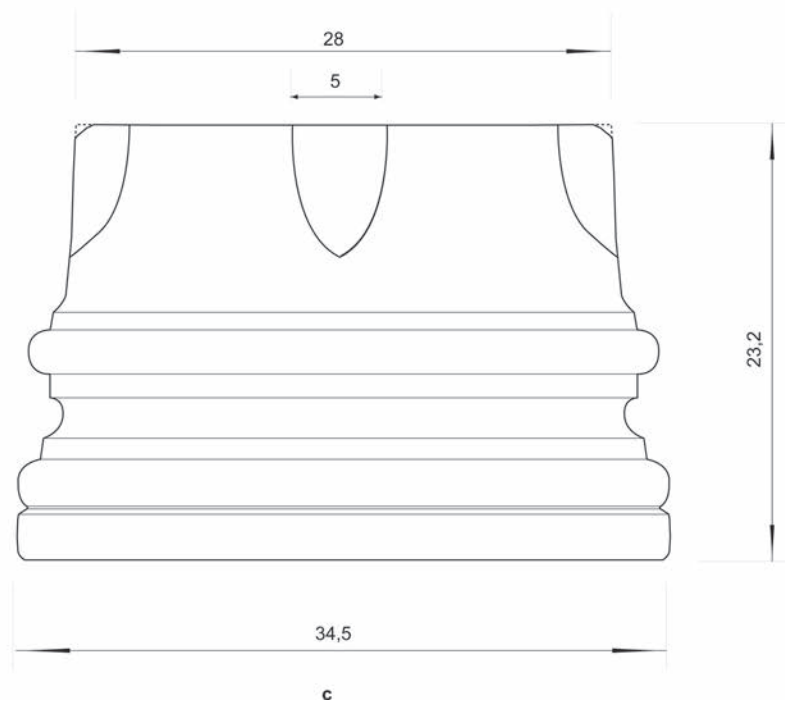
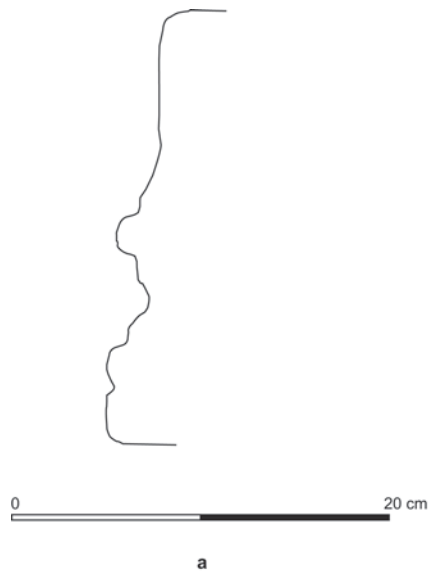


Fig. 14 – Bloc n° 3 : **a**, profil (conformateur) ; **b**, base attique de pilier (baguettes droites) ; **c**, relevé manuel (cliché : L. Damelet, CCJ ; DAO, relevé : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne ; avec la collab. d'A. Badie, IRAA).

doit cependant être ici relativisé. En effet, dans les exemples les plus anciens de bases attiques, la gorge est directement encadrée par les deux tores en boudin et au mieux observe-t-on l'amorce d'un filet à la naissance d'un des tores. Sur les piliers de Vernègues, la scotie est au contraire encadrée par deux filets bien marqués : il est donc impossible de remonter au-delà des années 40-30 av. J.-C. (Gros, 1981, p. 149). En outre, la scotie

des bases attiques les plus anciennes (fin du II^e s. av. J.-C. et I^{er} s. av. J.-C.) est le plus souvent profondément marquée, voire en « coup de scie », caractéristique que l'on observe sur des exemplaires provenant du « portique hellénistique » (LVII) et du péristyle de la « maison d'Atys » à *Glanum*¹⁸, et à date plus basse, sur les bases du plus petit des « temples géminés » de *Glanum*¹⁹ (fig. 23, n° 1) et sur celles du temple

Chr. Goudineau les types 1, 2 et 3, qui regroupent les bases les plus anciennes (« portique hellénistique » [LVII] de *Glanum*), se caractérisent par des tores d'un diamètre sensiblement égal (Goudineau, 1979, p. 208-209).

18. Goudineau dir., 1979, p. 208-209, groupes 2, 3, 4 et 5, pl. 93, nos 2-4 et pl. 94, n° 5.

19. Gros, 1981, p. 150, fig. 47, n° 1.

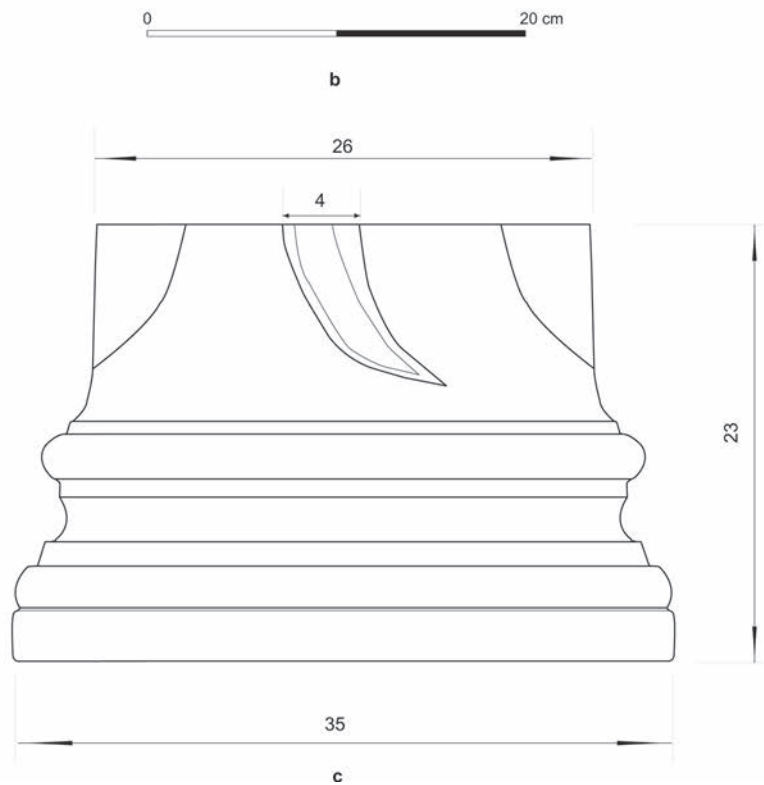


Fig. 15 – Bloc n° 4 **a**, profil (conformateur) ; **b**, base attique de pilier (aux serpents) ; **c**, relevé manuel (cliché : L. Damelet, CCJ ; DAO, relevé : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne ; avec la collab. de S. Agusta-Boularot, Université Paul-Valéry-Montpellier-III).

de Vernègues²⁰ (fig. 23, n° 3), deux monuments datés, sur critères stylistiques, des années 30-20 av. J.-C.²¹ En revanche, rien de tel sur les piliers de Vernègues : la scotie est arrondie et peu profonde. Ainsi, même si le profil des bases des piliers de Vernègues trouve comme meilleur parallèle régional celui des bases du temple de *Valetudo* à *Glanum*²² (fig. 23, n° 2), leur scotie ne nous semble pas permettre de remonter aussi haut, si du moins il faut bien placer ce temple, dans la série des

édifices glaniques, entre le mausolée des *Iulii* et le plus petit des « temples géminés »²³, c'est-à-dire entre 40 et 20 av. J.-C. Nous proposons cette fourchette chronologique parce que la datation du mausolée des *Iulii* oscille entre ces deux dates²⁴ et que nous hésitons toujours à rattacher la dédicace du temple de *Valetudo* par Marcus Agrippa au premier (40-37 av. J.-C.) ou au second (20-19 av. J.-C.) de ses voyages en Gaule²⁵.

20. Plusieurs exemples du début de l'époque augustéenne attestent la persistance d'une scotie très étroite, en « coup de scie », même après l'introduction des listels d'encadrement. Cette caractéristique distingue la Gaule du Sud de l'Italie (Amy, Gros, 1979, p. 124).

21. Gros, 1981, p. 155-158 ; Roth Congès, 1983, p. 127.

22. Rolland, 1955 et 1958, p. 98-106 ; Picard, 1963 ; Gateau, Gazenbeek dir., 1999, p. 305, no 100 (45*, 1)

23. Goudineau dir., 1979, p. 211, n. 120 ; Gros, 1979, p. 63 et 1981, *passim*.

24. Voir en dernier lieu Roth Congès, 2009, où l'on trouvera la bibliographie antérieure.

25. Sur les voyages d'Agrippa en Narbonnaise, voir Roddaz, 1984, p. 66-70 et p. 83. On trouve parfois évoqué un troisième séjour d'Agrippa en Gaule, qui se situerait dans les années 28-27 av. J.-C. (Picard, 1963, p. 113 ; Gros, 1981, p. 156 ; etc.). J.-M. Roddaz signale qu'il n'est attesté par aucun document antique (Roddaz, 1984, p. 353, n. 1).



Fig. 16 – Bloc n° 5 (cliché : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne).



Fig. 17 – Bloc n° 10 (cliché : L. Damelet, CCJ).



Fig. 18 – Bloc n° 13 (cliché : L. Damelet, CCJ).

Le fait que la portion de fût intégrée à la base soit d'une hauteur quasi égale à celle de l'ensemble tore-scotie-tore irait également dans le même sens. Chr. Goudineau soulignait en effet cette particularité dans les types de bases les plus anciens de son étude (Goudineau dir., 1979, p. 208-209, types 1 et 2). La portion de fût diminue à mesure qu'on avance dans le temps

pour finir par se réduire à sa plus simple expression : la base devient alors autonome. Cette autonomie intervient plus rapidement pour les bases porteuses de colonnes lisses, souvent monolithiques, que pour celles qui supportaient des fûts de colonnes cannelées²⁶. Cette constatation, issue de l'étude de bases de colonnes libres d'édifices publics, ne peut évidemment être reprise telle quelle pour dater les piliers de Vernègues ; au mieux s'agit-il d'une piste de réflexion pour de futures études.

La présence ou non d'une plinthe sur une base attique est également un critère datant, du moins quand il s'agit d'une base de colonne, comme le souligne A. Roth Congès : « La présence de la plinthe [...], élément inconnu dans la Provence des années 20 [av. J.-C.], toujours rare au cours de la deuxième décennie, et pas encore systématique avant le changement d'ère »²⁷. À supposer que l'absence ou la présence d'une plinthe soit aussi un indice de datation pour des piliers – ce qui n'a pas été étudié –, leur existence sur les exemplaires de Vernègues conduirait vers le même horizon et suggérerait de placer ces bases au plus tôt à la fin du 1^{er} s. av. J.-C.

Considérons à présent le profil des chapiteaux, avec toutes les réserves dues aux difficultés de lecture que nous avons rencontrées et aux différences de profil observées d'un chapiteau à l'autre. Si les chapiteaux corinthiens ont fait l'objet de diverses études qui fournissent des jalons chronologiques précis et incontestés,²⁸ il en va fort différemment pour les chapiteaux toscans. L'étude pionnière de P. Broise, pourtant limitée à la Savoie et à la vallée du Rhône, montrait déjà la multiplicité des combinaisons possibles (Broise, 1969). Si tous ces chapiteaux comportent en effet un haut collet (ou gorgerin), le profil de l'échine peut associer une ou plusieurs moulures dont l'enchaînement est variable²⁹, ce qui conduit à de multiples variations illustrées par P. Broise (fig. 24). Une telle classification typologique de ces profils reste à faire pour la partie méridionale de la Narbonnaise.

Il apparaît que le profil des piliers de Vernègues – par la présence d'un quart-de-rond et non d'un cavet et/ou d'une doucine au-dessus du collet – s'inscrit davantage dans l'ordre toscan classique que dans l'ordre toscan provincial tel qu'il est défini par P. Broise (fig. 24, type A), qui soulignait d'ailleurs qu'il n'avait jamais rencontré, dans la vallée du Rhône, ce type (A) de profil à moulure convexe (quart-de-rond), caractéristique du chapiteau toscan classique.

D'autre part, si l'abaque du bloc n° 2, usé, n'est pas d'une lecture assurée, les deux autres chapiteaux conservés (blocs n°s 6 et 7) présentent un abaque composé de deux éléments : la moulure supérieure est à coup sûr un bandeau, pour la moulure inférieure nous hésitons entre un bandeau et une moulure

26. Goudineau dir., 1979, p. 212. Les bases des colonnes et des pilastres du temple de Vernègues possèdent ainsi une portion d'un tambour de fût.

27. Gros, Roth Congès, 1983, p. 140 et n. 48, qui confirment la remarque avancée par Chr. Goudineau : « le moment où la plinthe fait son apparition en Narbonnaise dans les grands monuments publics : la fin du règne d'Auguste ou le début du règne de Tibère » (Goudineau dir., 1979, p. 207-208).

28. Amy, Gros, 1979, p. 132-145 ; Gros, 1981, p. 144-148 ; Roth Congès, 1983 ; Gros, 2004 ; Agusta-Boularot *et al.*, 2009b.

29. Ginouvès, 1992, p. 83-84 et n. 217.

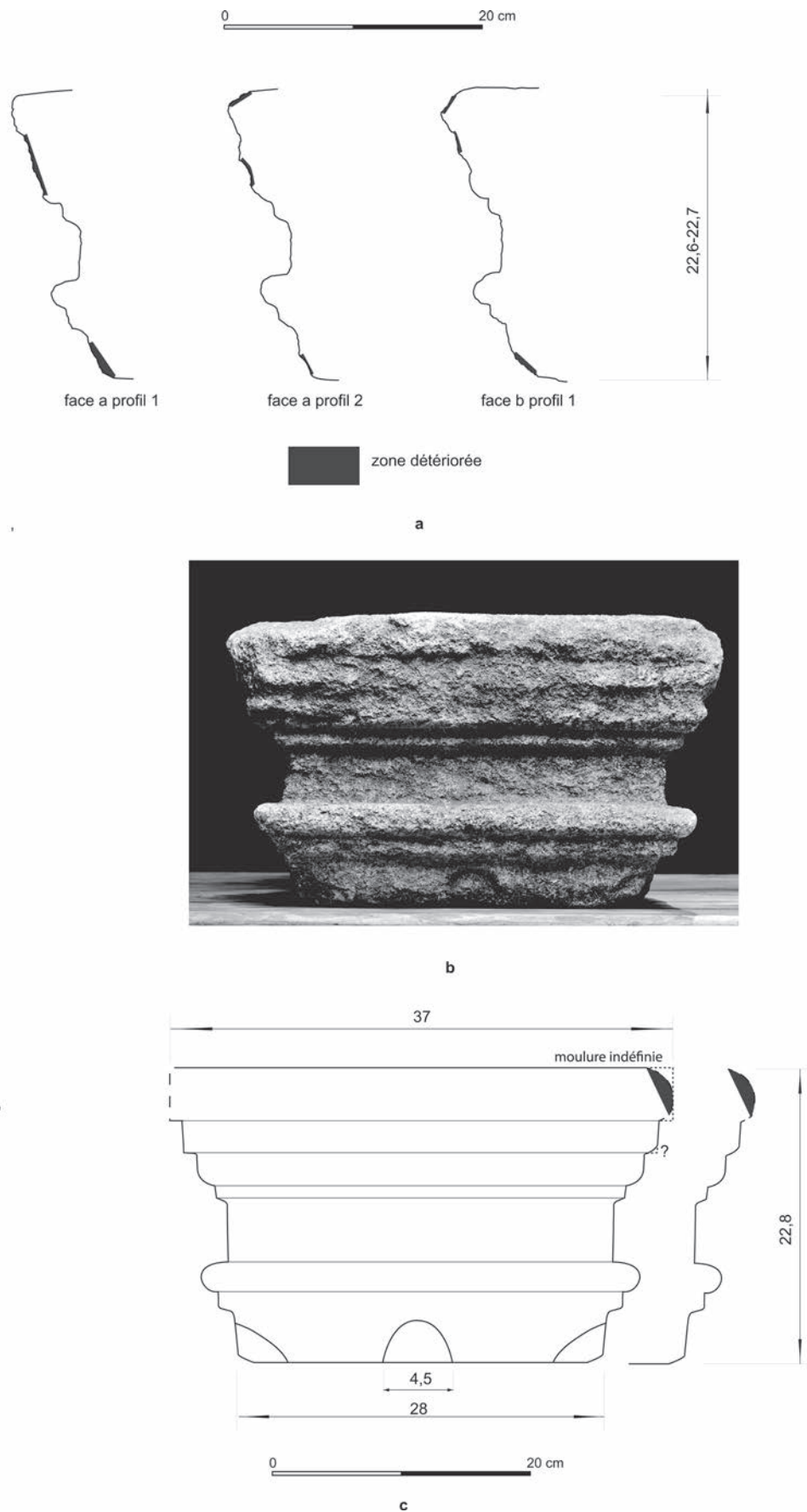


Fig. 19 – Bloc n° 2 : **a**, profils (conformateurs) ; **b** et **c**, chapiteau toscan de pilier (baguettes droites)
 (cliché : L. Damelet, CCJ ; DAO, relevé : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne ; avec la collab. d'A. Badie, IRAA).

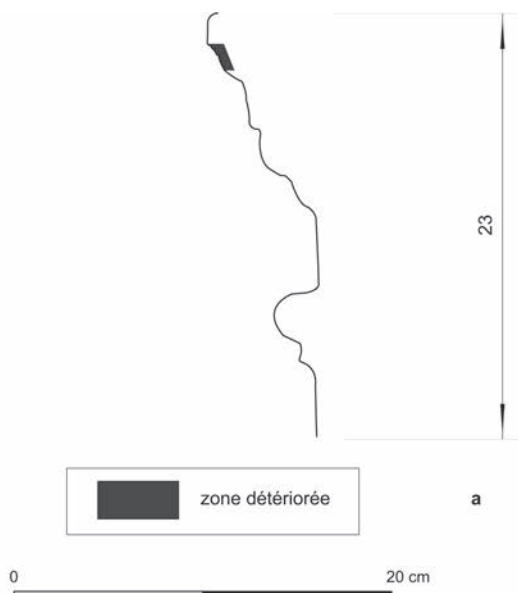


Fig. 20 – Bloc n° 6 : **a**, profil (conformateur) ; **b**, chapiteau toscan de pilier (aux serpents) (cliché : L. Damelet, CCJ ; DAO, relevé : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne ; avec la collab. de S. Agusta-Boularot, Université Paul-Valéry-Montpellier-III).

convexe (?), légèrement en retrait par rapport au bandeau supérieur³⁰.

Une recension rapide, non exhaustive, des chapiteaux de piliers toscans de Gaule du Sud montre leur faible diffusion³¹. Trouvés en contexte archéologique, comme c'est le cas à

30. Abaque de chapiteau toscan à double moulure (Ginouvens, 1992, p. 85).

31. Nous n'avons répertorié qu'un petit nombre de chapiteaux de piliers toscans dans le sud de la Gaule, voir par exemple à *Glanum* (Rolland, 1932, p. 33, fig. 1). F. Benoît en avait inventorié un autre exemplaire, en calcaire tendre – typologiquement très proche de celui observé par H. Rolland dans la « maison hellénistique » de *Glanum* – en remploi sur le site des Caisses de Saint-Jean à Mouriès (Marcadal, Paillet, 2011, p. 55-56). Outre des dimensions plus im-

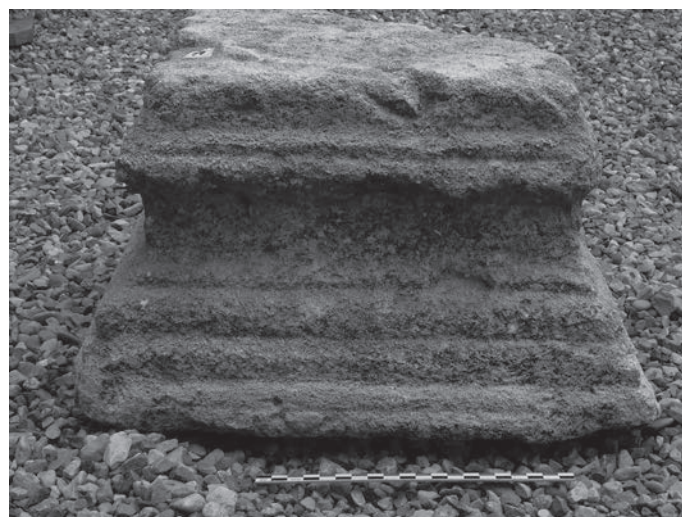


Fig. 21 – Bloc n° 7 (cliché : R. Golosetti, ARTeHIS, Université de Bourgogne).



Fig. 22 – Bloc n° 9 (cliché : L. Damelet, CCJ).

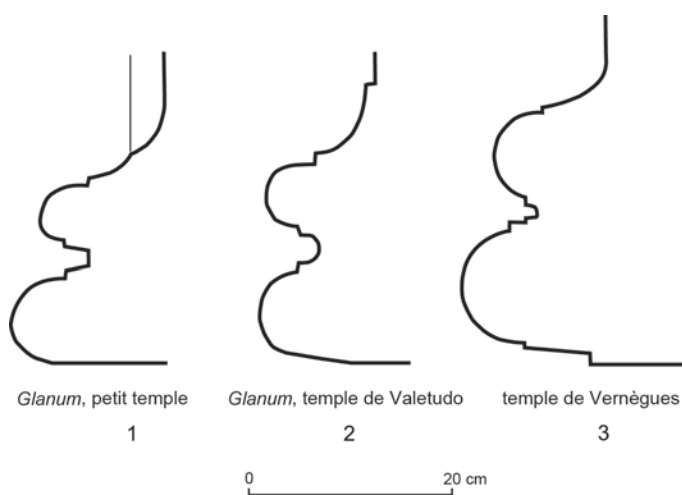


Fig. 23 – Profils comparés des bases attiques de trois temples : 1, *Glanum*, petit temple ; 2, *Glanum*, temple de Valetudo ; 3, temple de Vernègues (DAO : A Badie, IRAA).

Lattes ou à *Glanum*, leur datation est haute, dans le courant du 1^{er} s. av. J.-C. Mais parmi les exemples recensés, nous n'avons pas trouvé de parallèles satisfaisants aux chapiteaux toscans de

santes pour celui de Mouriès, ces chapiteaux présentent également un profil différent du profil des piliers de Vernègues.

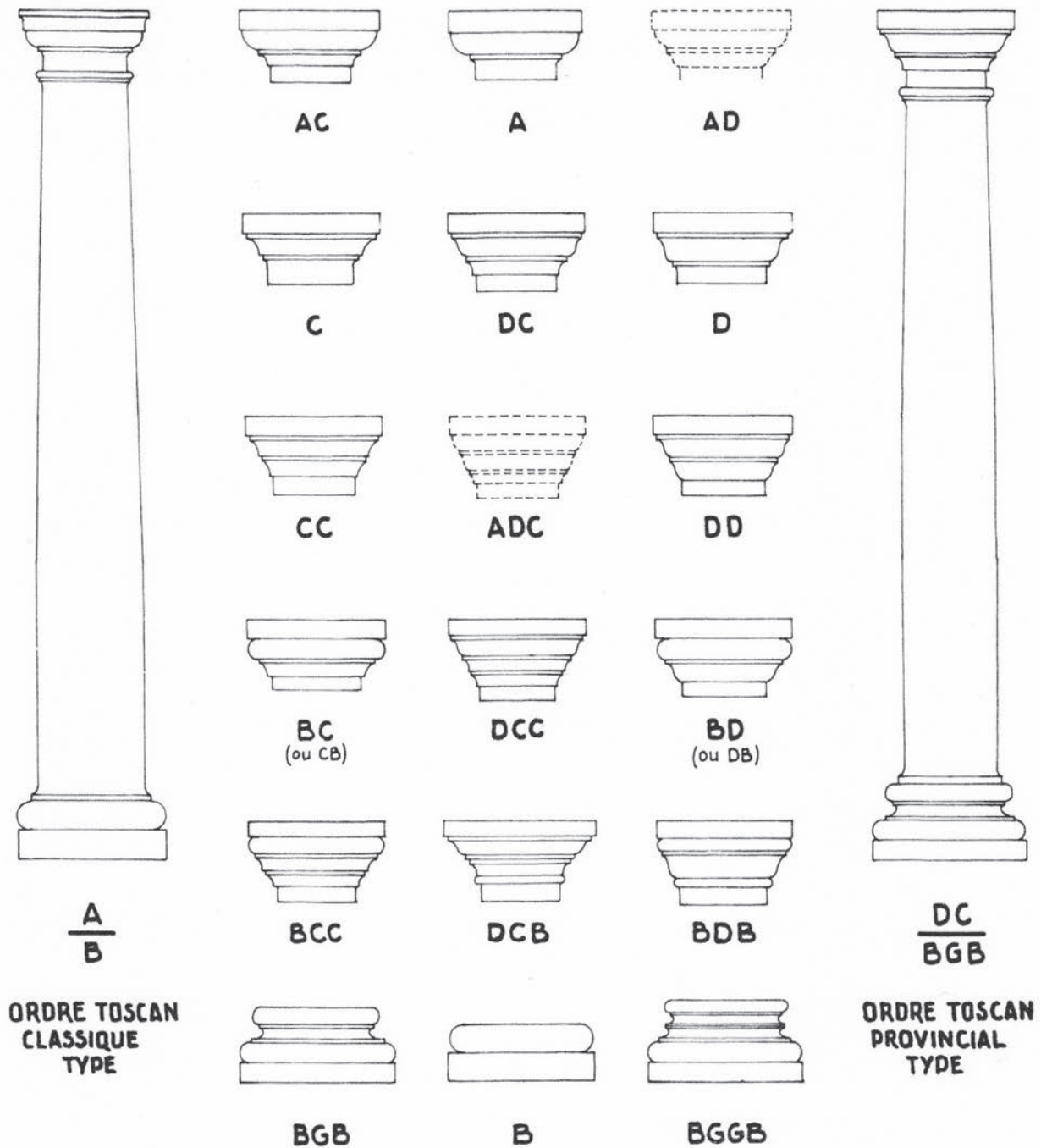


Fig. 24 – Essai de typologie d'un ordre toscan provincial gallo-romain. Grille des combinaisons possibles des chapiteaux d'après les profils de l'échine et des bases d'après les tores. A : arc ou quart-de-rond ; B : boudin ou tore ; C : cavet ; D : doucine ou gueule ; G : gorge ou scotie (d'après P. Broise, « Éléments d'un ordre toscan provincial en Haute-Savoie », Gallia, 27-1, 1969, fig. 1).

Vernègues. C'est vers les chapiteaux des colonnes libres d'un monument public plus récent, le trophée des Alpes de la Turbie (7-6 av. J.-C.) qu'il faut se tourner pour trouver un des profils les plus ressemblants. Ce rapprochement, qui peut étonner, doit nous rappeler, une fois encore, la prudence dont nous devons faire preuve dans l'étude des profils toscans : nous sommes loin d'avoir cerné leur évolution typo-chronologique, si tant est que l'on puisse le faire un jour en raison de la variété des profils rencontrés et de la liberté d'interprétation qui semble avoir présidé à leur réalisation.

L'étude des chapiteaux de piliers de Vernègues n'offre donc en soi aucun critère sûr de datation. Nous ne retiendrons qu'une particularité : la présence d'une échine à moulure convexe (quart-de-rond) qui les classe dans l'ordre toscan classique, et non provincial. Cette spécificité ne saurait étonner étant donné que Vernègues se situe dans la zone de Gaule Narbonnaise la plus soumise aux influences italiennes.

Si l'on en vient enfin au décor qui orne les faces de ces piliers, la baguette droite et le serpent ondulant étonnent car il s'agit de motifs iconographiques très peu fréquents dans l'art



Fig. 25 – Serpent en bas-relief en remploi dans le stylobate du bâtiment hypostyle d'Entremont (cliché : S. Agusta-Boularot, Université Paul-Valéry-Montpellier-III).



Fig. 27 – Linteau aux encoches céphaliques de Glanum (cliché : Ph. Foliot, CCJ).

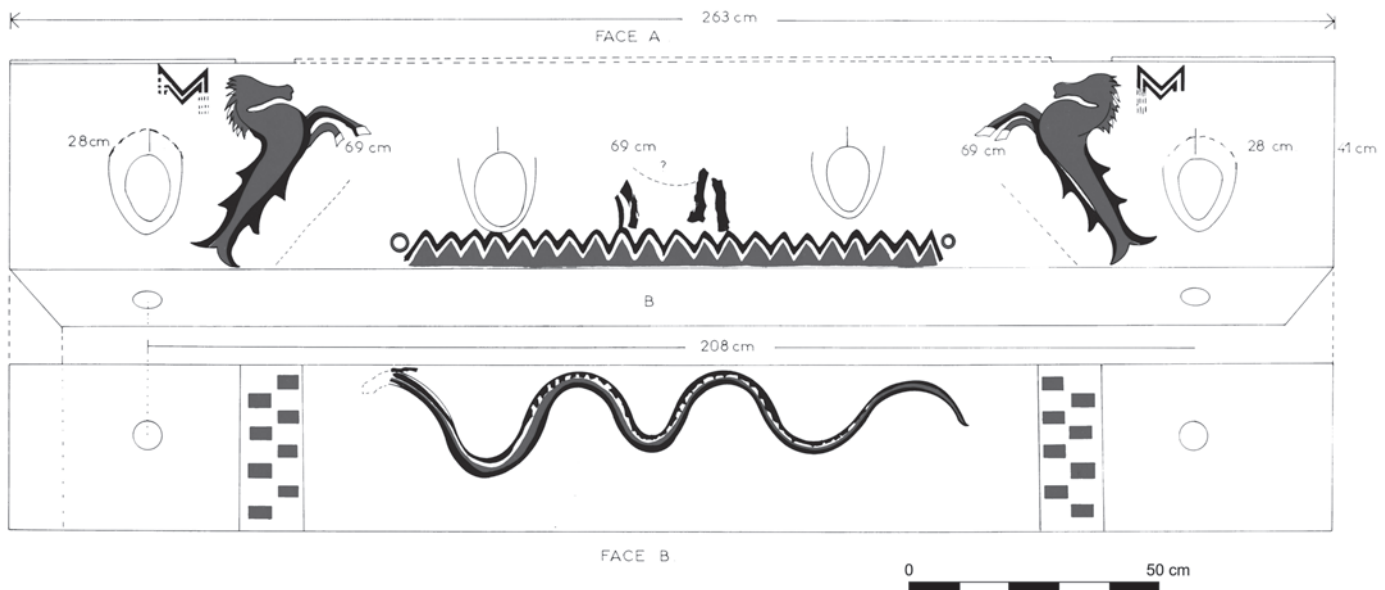


Fig. 26 – Linteau de Roquepertuse orné sur sa face inférieure d'un serpent peint (d'après Barbet, 1991, p. 63, fig. H).

romain, surtout sous cette forme. En basse Provence, l'association d'un élément architectural et d'un serpent évoque en revanche des découvertes de l'âge du Fer, comme le linteau décoré d'un serpent en bas-relief trouvé en remploi dans le stylobate du bâtiment hypostyle d'Entremont³² (fig. 25) ou encore le linteau de Roquepertuse orné sur sa face inférieure d'un serpent peint, rouge et noir³³ (fig. 26). La présence de ce reptile sur les piliers de Vernègues a sans doute contribué à dater ces blocs de l'âge du Fer, ou bien plus tard, en tout cas à les exclure du champ chronologique du Haut-Empire.

L'association du motif du serpent au corps ondulant, dont la représentation semble s'inscrire dans une tradition propre à l'âge du Fer, avec des bases attiques et des chapiteaux toscans dont le caractère italique ne fait aucun doute, est certes déroutante, mais peut être rapprochée d'autres réalisations « hybrides » qui

matérialisent le contact entre deux cultures, la culture indigène du sud de la France et le monde gréco-italique. Les exemples sont nombreux : le plus emblématique est certainement le linteau de *Glanum* (fig. 27). Son décor, composé d'un rang de perles et de pirouettes surmonté d'une file de motifs géométriques³⁴, s'inscrit dans la plus pure tradition architecturale de l'époque hellénistique ; mais ce décor surmonte des alvéoles céphaliques destinées à exposer des têtes ou des crânes, selon une tradition bien attestée en Gaule du Sud et en Catalogne³⁵.

Les piliers de Vernègues, que ce soit avec leur décoration de baguettes droites ou de serpents, ne trouvent, à notre connaissance, aucun parallèle, typologique ou iconographique, en Gaule méditerranéenne qui nous permette d'en préciser la chronologie et la fonction. Il ne faut donc pas s'étonner des errances chronologiques de nos prédécesseurs : âge du Fer ? époque

32. Benoît, 1968, p. 10-11.

33. Benoît, 1954, p. 288 ; Coignard, Coignard, 1991, p. 32 ; Barbet, 1991, p. 63 et 71-72. En dernier lieu, Py, 2011, p. 96-97 et 122-123.

34. Ces motifs, difficilement identifiables, pourraient être des rais-de-cœur très « librement » interprétés.

35. Ciesielski *et al.*, 2011.

romaine ? Moyen Âge ? Époque moderne ? La découverte d'un fragment de bloc à baguettes droites en remploi dans un mur du 1^{er} s. apr. J.-C. met un terme à ces hésitations en attestant l'ancienneté de ces piliers ³⁶, ce que l'analyse stylistique confirme.

Si la base attique et le chapiteau toscan feraient de ces piliers des éléments architectoniques résolument gréco-italiques, le serpent au corps ondulant renvoie, quant à lui, à un motif dont on ne trouve de parallèles, en Provence, que dans les représentations artistiques du second âge du Fer. D'autre part, l'importance des piliers et des stèles dans le monde protohistorique ³⁷ ajoute un argument en faveur de réalisations fortement marquées par les pratiques cultuelles et/ou rituelles

36. Indépendamment de ce critère stratigraphique, nous avons consulté M. Nys (université d'Aix-Marseille), spécialiste des jardins classiques en basse Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles, qui n'a jamais rencontré d'éléments de décor de jardin proches dans les jardins de la période moderne en Provence. En revanche, le remploi de vestiges antiques dans les jardins à l'époque moderne n'était pas rare et s'inscrit dans le même esprit que les « cabinets de curiosités » dont les collectionneurs amateurs d'antiquités ornaient leurs châteaux ou leurs maisons de campagne : Nys, 2002.

37. La bibliographie sur le sujet est ample : en dernier lieu, voir Arcelin, Planat-Mallart, 2011.

des communautés indigènes auxquelles était manifestement destiné cet ensemble de piliers. Le profil des moulures ne permettant guère de remonter bien haut dans le 1^{er} s. av. J.-C., c'est donc des environs du tournant de l'ère que nous proposons, avec beaucoup de précaution, de dater ces réalisations, qui seraient à compter parmi les manifestations les plus tardives de la rencontre de deux cultures.

Ces piliers, actuellement au nombre de huit mais certainement plus nombreux, se dressaient en un lieu qu'il reste à déterminer étant donné qu'aucun des fragments n'a été trouvé dans son contexte originel d'utilisation. Néanmoins, la cartographie des blocs permet de souligner une nette concentration des lieux de découverte sur le site même du château ou dans sa proximité immédiate (parc), et non sur le sanctuaire augustéen (fig. 1). Or on sait, grâce à des sondages, qu'une agglomération secondaire se situe en partie sous le château et ses dépendances. La céramique mise au jour (céramique non tournée de la fin de l'âge du Fer, campanienne) montre clairement que l'occupation du site remonte au 1^{er} s., voire même au II^e s. av. J.-C. Ce qui nous échappe encore, c'est le contexte d'utilisation de ces piliers : simple décoration dans un espace public ou stèles (ex-votos ?) à replacer dans une aire cultuelle ?

ANNEXE

INVENTAIRE DES BLOCS

FÔTS DE PILIERS

FÔTS ET FRAGMENTS DE FÔTS À BAGUETTES DROITES

Bloc n° 1 (fig. 4)

Trois fragments jointifs d'un fût de pilier (n°s 1-1, 1-2 et 1-3).
Section totale : 28 cm x 28 cm ; hauteur maximale conservée : 67 cm (Fournier, Gazenbeek, 1990, p. 4 et 1999, p. 187 et fig. 10 ; Fournier *et al.*, 1999, fig. 18, relevé de J. Chevalier).

Ces trois fragments ont été découverts en 1984 dans les déblais issus du creusement des fondations de la cave vinicole, contre la façade nord-ouest du château (fig. 1) ³⁸.

Un remontage témoigne que ce bloc était associé au bloc n° 2 (voir *infra*).

38. Le creusement de ces fondations, opéré sans surveillance archéologique, avait partiellement détruit une installation de pressoir antique. La terre issue de ces travaux servit de remblais pour aménager une terrasse, au sud-ouest du château (zone B, *in* Fournier, Gazenbeek, 1990, p. 5 et fig. 3). C'est dans ces remblais que P. Fournier et M. Gazenbeek découvrirent de nombreux éléments d'architecture antique, dont les trois fragments de pilier (Gazenbeek, Fournier, 1990, p. 5, p. 7 et fig. 11), où la provenance des blocs est exacte. Il semble qu'une erreur se soit glissée dans la publication ultérieure de 1999, p. 187 et fig. 10, où il est signalé que ce « pilier à baguettes (fut) trouvé en remploi dans un mur du 1^{er} siècle de notre ère lors du sondage au nord du château en 1990 ». Si l'on se réfère à leur rapport de fouilles de 1990, il semble que les auteurs font une confusion avec un autre fragment de ce même type de pilier à « baguettes droites » trouvé en remploi dans un mur (V) du 1^{er} s. et resté *in situ* : ce mur a été réenfouï sans avoir été démonté. Le bloc s'y trouve toujours et nous n'avons pas pu l'examiner.

Bloc n° 8 (fig. 5)

Fragment d'un fût de pilier présentant au centre de chacune de ses faces une baguette droite.

Section : 27,5 cm x 28 cm ; hauteur maximale conservée : 102 cm (Fournier *et al.*, 1999, p. 31 et fig. 17, relevé de J. Chevalier).

Ce bloc se dresse actuellement en tête d'un mur moderne qui borde, à gauche, l'accès au parking de la cave vinicole. Il est scellé sur un bloc quadrangulaire qui lui sert de base (non pertinente). Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 16 (fig. 6)

Fragment d'un fût de pilier monolithique qui présente, au centre de sa seule face visible, une baguette droite (largeur : 5 à 6,5 cm). Les baguettes des trois autres faces sont visibles en coupe, à l'extrémité du muret dans lequel le bloc se trouve remployé, tout comme les quatre baguettes d'angle conservées (largeur : 3,5 à 4 cm).

Section totale : 28,5 cm x 28,5 cm ; hauteur maximale conservée : 84,5 cm.

Ce fragment, découvert en mars 2011, est actuellement en remploi dans le muret sur lequel s'élève l'autel « aux quatre divinités », sous les platanes centenaires, dans la partie occidentale du parc de la propriété (Agusta-Boularot *et al.*, 2009a, p. 148-150 et fig. 28-31).

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 17

Fragment de pilier remployé dans un mur antique, mis au jour lors d'un diagnostic en 1990 et aujourd'hui réenfouï.

Nous n'avons pas pu examiner ce bloc qui n'a pas été relevé ni photographié mais, à la lecture du rapport des fouilles, il semble s'agir d'un fragment de fût à baguettes droites (Fournier, Gazenbeek, 1990, p. 5, p. 7 et fig. 11 ; Fournier *et al.*, 1999, p. 187 et fig. 10, avec une erreur).

Aucune dimension n'est signalée.

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 19 (fig. 7)

Pilier monolithe, manifestement entier étant donné sa hauteur : 158,8 cm. Les baguettes droites ne sont que partiellement visibles sur trois des faces, recouvertes d'enduit. La quatrième face n'est pas visible, prise dans la maçonnerie. Les baguettes d'angle mesurent entre 4,3 cm et 4,4 cm de largeur. La face la plus visible du bloc mesure 28,4 cm de largeur.

Ce bloc, ainsi que les blocs n°s 20, 21 et 22, a été retrouvé durant l'été 2012 en remploi dans les murs d'un placard aménagé sous l'un des escaliers intérieurs du château.

Sa provenance exacte est inconnue.

FÛTS ET FRAGMENTS DE FÛTS À DÉCORS DE SERPENTS

Bloc n° 11 (fig. 8)

Ce bloc, agrémenté d'un autre élément architectonique (bloc n° 10), a fait l'objet d'un remontage ancien³⁹, erroné, puisqu'il associe une base à baguettes droites à un fût de pilier à serpents. En outre, le fût a été dressé tête-bêche⁴⁰ et la base montée à l'envers, en position de chapiteau. Le tout a été disposé sur une base moulurée, non pertinente.

Le pilier ainsi reconstitué se dresse à l'entrée, côté ouest, du « labyrinthe », certainement au même endroit que le vit M. Clerc, « dans le parc de la Maison-Basse » (Clerc, 1909, p. 25-26 (= 154) et pl. XI, 2). Sa provenance exacte est inconnue. J. Formigé, en 1924, compte ce pilier, ainsi que son pendant qui lui fait face (blocs n°s 12 et 13), parmi les « objets recueillis autour du temple », sans plus de précision (Formigé, 1924, p. 76).

Les blocs antiques sont aujourd'hui scellés par du mortier et n'ont pas pu être démontés. Il faut distinguer le mortier ancien (fin du XIX^e-début du XX^e s.), de couleur rose, d'un mortier plus récent, blanc, badigeonné grossièrement sur les blocs et qui en gêne l'observation. Nous ne présentons ici que le fût ; le bloc n° 10 est présenté avec les bases.

39. Ce remontage a plus d'un siècle puisque ce pilier est déjà mentionné et photographié dans M. Clerc, 1909, p. 25-26 (= 154) et pl. XI, 2, repris par É. Espérandieu, 1910, p. 360, n° 2508.

40. Pour les piliers à serpents, il n'y a qu'un seul sens de « montage » des fûts, qui est donné par la façon dont la tête et la queue du serpent sont taillées sur le chapiteau et la base associés. Ainsi, le chapiteau n° 6 présente des têtes de serpent dont l'axe est très incliné par rapport à l'axe du bloc. Inversement, le bloc n° 4 montre que les queues pointues de ces serpents sont sculptées selon un axe proche de celui du bloc. Si l'on considère maintenant les blocs n°s 11, 12 et 20, qui correspondent à des fûts de piliers décorés de serpents conservés dans leur intégralité, on observe que, à chacune de leurs extrémités, les ondulations du corps du reptile ne se terminent pas de façon identique : à une extrémité du fût, le tracé des ondulations est proche de l'axe du bloc, à l'autre extrémité, le tracé s'en écarte davantage. Du côté où les ondulations sont en oblique par rapport à l'axe du pilier, il faut associer un chapiteau avec les têtes des serpents. De l'autre côté, la base du pilier se place avec les queues des reptiles.

Fût d'un pilier monolithique qui présente, au centre de chacune de ses faces, le corps ondulant d'un serpent (largeur : 5,5 cm ; largeur de la sinusoïde : 11,5 cm) (Fournier *et al.*, 1999, fig. 15, relevé de J. Chevalier).

Section : 28,5 cm x 27,5 cm ; hauteur maximale observée (une partie est dissimulée par le mortier du remontage moderne) : 157 cm.

Bloc n° 12 (fig. 9)

Le bloc n° 12, associé à la base n° 13, a lui aussi fait l'objet d'un remontage tout aussi erroné que celui des blocs n°s 10 et 11 : la base n° 13, montée à l'envers en position de couronnement, était à l'origine destinée à accompagner un fût à baguettes droites et non un fût à décor de serpents. Ce second pilier se dresse en face du précédent, à l'entrée du « labyrinthe », mais côté est.

Le tout a été scellé sur un bloc parallélépipédique et nous n'avons pas pu opérer le démontage des blocs, que nous présentons séparément. Ce remontage est ancien, comme le laissent supposer les restes de mortier de couleur rose. Il s'agit donc certainement d'un des « deux piliers carrés de pierre munis de serpents » que J. Formigé mentionne parmi les « objets recueillis autour du temple »⁴¹ (Formigé, 1924, p. 76).

Fût d'un pilier monolithique qui présente, au centre de chacune de ses faces, le corps ondulant d'un serpent (largeur : 5,5 cm ; largeur de la sinusoïde : 11 cm). Là aussi, le fût se dresse tête-bêche (Fournier *et al.*, 1999, fig. 16, relevé de J. Chevalier).

Section : 27,5 cm x 28 cm ; hauteur maximale observée (une partie est dissimulée par le mortier du remontage) : 156 cm.

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 14 (fig. 10)

Fragment d'un fût de pilier monolithique dont seules deux faces sont visibles : on y observe le corps ondulant d'un serpent (largeur : 6 cm ; largeur de la sinusoïde : 12 cm). Seules deux baguettes d'angle sont visibles. Ce bloc a été photographié et publié, mais il n'a pas pu être relevé (Fournier, Gazenbeek, 1999, p. 190-191 et fig. 13).

Section conservée : 26 cm x 21 cm. Hauteur maximale conservée : 60 cm.

Pour ce fragment, on ne connaît pas de contexte antérieur que ce remploi – attesté depuis les années 1990 – comme marche d'escalier dans le jardin du Pavillon, à l'angle nord-est du parc de la propriété.

Bloc n° 15 (fig. 11)

Fragment d'un fût de pilier monolithique qui présente, au centre de sa seule face visible, le corps ondulant d'un serpent (largeur : 6 cm ; largeur de la sinusoïde : 12,5 cm). Une seule baguette d'angle est conservée.

Section conservée : 23,5 cm x 22 cm. Hauteur maximale conservée : 80 cm.

41. À notre connaissance, il s'agit de la plus ancienne mention de ce pilier, absent de l'étude de Clerc, 1909.

Ce bloc se trouve actuellement en emploi, comme élément de passage au-dessus d'un ruisseau, dans « l'allée des yuccas », qui se situe dans la partie occidentale du parc de la propriété.

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 18 (fig. 2)

Ce fragment de pilier a été dessiné par J.-C. Formigé (1880).

Largeur estimée : 25-26 cm ; hauteur estimée : 96-100 cm.

Ce fragment n'a pas été retrouvé.

Bloc n° 20 (fig. 12 et 13)

Le bloc n° 20, découvert durant l'été 2012 avec les deux suivants et le bloc n° 19, est un fût monolithe conservé dans son intégralité, comme les blocs n°s 11 et 12. On notera le très bon état de conservation de ce bloc, même si ses angles ont été retaillés pour servir de feuillures à la porte. Selon les observations déjà exposées pour le bloc n° 11 (voir *supra*, p. 20), il a également été dressé tête-bêche. Les quatre faces du bloc présentent des serpents, parfois recouverts d'enduit récent. La face supérieure du bloc, visible bien que prise en partie dans le mur, présente une surface plane qui correspond au lit de pose originel du bloc. Le fragment qui le surplombe (bloc n° 21) n'est pas pertinent : il appartenait à un autre fût à serpents.

Fût d'un pilier monolithique qui présente, au centre de chacune de ses faces, le corps ondulant d'un serpent.

Section : 27,7 cm x 28,6 cm ; hauteur : 158,5 cm.

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 21 (fig. 12 et 13)

Le bloc n° 21, découvert en même temps que les blocs n°s 19, 20 et 22, présente également des serpents sur ses trois faces visibles. En partie recouvert de ciment, il est difficile d'estimer sa hauteur.

Fragment de fût d'un pilier à serpents.

Section : 27 à 28 cm ; hauteur maximale conservée : 28,5 cm.

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 22 (fig. 7)

Le bloc n° 22 a été découvert avec les blocs n°s 19, 20 et 21. Largement recouvert de ciment, il est en moins bon état de conservation que les blocs précédents.

Fragment de fût d'un pilier à serpents.

Section : 27 à 28 cm ; hauteur maximale conservée : 29 cm.

Sa provenance exacte est inconnue.

BASES ET CHAPITEAUX

BASES ET FRAGMENTS DE BASES ATTIIQUES

Bloc n° 3 (fig. 14)

Base qui représente, au centre de chacune des trois faces conservées, l'extrémité arrondie d'une baguette droite (largeur : 5 cm environ).

Section lit d'attente : 28 cm (totale) x 27 cm (conservée) ; surface plane dépourvue de cavité.

Section lit de pose : 34 cm (totale) x 30 cm (conservée) ; surface plane dépourvue de cavité.

Hauteur : 23,2 cm.

Ce bloc est conservé dans la « cour intérieure du gardien ».

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 4 (fig. 15)

Base qui présente, au centre de chacune de ses faces, un motif en forme de « virgule » (largeur : 3 à 4 cm) : trois pointes de ces « virgules » sont dirigées vers la droite, la quatrième vers la gauche.

Section lit d'attente : 26 cm x 26 cm ; surface plane dépourvue de cavité.

Section lit de pose : 35 cm x 33 cm (conservée) ; surface plane dépourvue de cavité.

Hauteur : 23 cm.

Ce bloc est conservé dans la « cour intérieure du gardien ».

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 5 (fig. 16)

Base qui présente, au centre de chacune de ses faces, un motif en forme de « virgule » (largeur : 4,5 cm environ), dont la pointe est toujours tournée vers la gauche. Ce bloc est en mauvais état de conservation : angle cassé et moulures érodées.

Section lit d'attente : 28 cm x 28 cm ; surface plane détériorée dépourvue de cavité.

Section lit de pose : 34,5 cm x 32 cm (conservée) ; surface plane détériorée dépourvue de cavité.

Hauteur : 22 cm.

Ce bloc est conservé dans la « cour intérieure du gardien ».

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 10 (fig. 17)

Base qui présente, au centre de chacune de ses faces, l'extrémité arrondie (largeur : 4 à 4,5 cm) d'une baguette droite (Fournier *et al.*, 1999, fig. 15, relevé de J. Chevalier).

Section lit d'attente : 27,5 cm x 27,5 cm ; face non visible.

Section lit de pose : 34 cm x 32 cm (conservée) ; surface plane détériorée dépourvue de cavité.

Hauteur maximale observée (le contact entre les blocs est dissimulé par le mortier du remontage moderne) : 22 cm.

Pour sa localisation et sa provenance, voir le bloc n° 11, p. 20.

Bloc n° 13 (fig. 18)

Base qui présente, au centre de chacune de ses faces, l'extrémité arrondie (largeur : 4,5 cm environ) d'une baguette droite (Fournier *et al.*, 1999, fig. 16, relevé de J. Chevalier).

Section lit d'attente : 28,5 cm x 28,5 cm ; face non visible.

Section lit de pose : 34 cm x 34 cm ; surface plane détériorée dépourvue de cavité.

Hauteur maximale observée (le contact entre les blocs est dissimulé par le mortier du remontage moderne) : 21 cm.

Pour sa localisation et sa provenance, voir le bloc n° 12, p. 20.

CHAPITEAUX ET FRAGMENTS DE CHAPITEAUX TOSCANS

Bloc n° 2 (fig. 19)

Chapiteau portant au centre de chacune des trois faces conservées l'extrémité arrondie (largeur : 4 à 4,5 cm) qui terminait une baguette droite.

Section lit de pose : 28 cm x 27 cm ; surface plane détériorée dépourvue de cavité.

Section lit d'attente : 37 cm x 35 cm (conservée) ; surface plane détériorée dépourvue de cavité.

Hauteur : 23 cm.

Bloc conservé dans la « cour intérieure du gardien ».

Sa provenance exacte est inconnue, mais le fait qu'il puisse être associé au bloc n° 1 semble indiquer qu'il provient des mêmes déblais des travaux de 1984 (voir bloc n° 1, *supra*, p. 19).

Bloc n° 6 (fig. 20)

Chapiteau qui présente, au centre de chacune des trois faces conservées, l'extrémité arrondie d'une baguette sinusoïdale (largeur : 5 à 5,5 cm), toujours dirigée vers la droite. La quatrième face, très abîmée, est illisible. Le bloc est, dans son ensemble, en mauvais état de conservation.

Le relevé du bloc, en mars 2011, a permis de distinguer une incision (longueur : 2 cm) pratiquée, sur les trois faces, au niveau de l'extrémité de la baguette sinusoïdale, dans le sens de la longueur. Cette incision, en forme de bouche, permet d'identifier avec certitude les baguettes sinusoïdales de certains fûts à des serpents qui ondulent. Cette incision n'est visible sur aucun des chapiteaux de piliers à baguettes droites.

Section lit de pose : 28 cm x 24 cm (conservée) ; surface plane détériorée, dépourvue de cavité.

Section lit d'attente : 35 cm x 28 cm (conservée) ; surface plane détériorée, dépourvue de cavité.

Hauteur : 22,4 cm.

Bloc conservé dans la « cour intérieure du gardien ».

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 7 (fig. 21)

Chapiteau qui présente, au centre de chacune des trois faces conservées, l'extrémité arrondie d'une tête de serpent (largeur : 4 cm), toujours dirigée vers la droite. Les extrémités ne sont pas assez bien conservées sur ce bloc pour relever la présence de l'incision (bouche du serpent) visible sur le bloc n° 6.

Section lit de pose : 27,5 cm x 27 cm ; surface plane détériorée, dépourvue de cavité.

Section lit d'attente : 38 cm x 31 cm (conservée) ; surface plane détériorée, dépourvue de cavité.

Hauteur : 21,5 cm.

Bloc conservé dans la « cour intérieure du gardien ».

Sa provenance exacte est inconnue.

Bloc n° 9 (fig. 22)

Bloc de couronnement en mauvais état de conservation : aucun des motifs n'est visible.

Section lit de pose : 27 cm x 28 cm, surface non visible et probablement détériorée.

Section lit d'attente : 39 cm x 31 cm (conservée) ; surface plane détériorée, dépourvue de cavité.

(Fournier *et al.*, 1999, fig. 19, relevé de J. Chevalier).

Hauteur maximale visible : 21 cm.

Ce bloc est scellé sur un mur moderne qui borde, à droite, l'accès au parking de la cave vinicole.

Sa provenance exacte est inconnue.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

CAG	<i>Carte archéologique de la Gaule.</i>
DAM	<i>Documents d'archéologie méridionale.</i>
RAN	<i>Revue archéologique de Narbonnaise.</i>
RA	<i>Revue archéologique.</i>
SRA	Service régional de l'archéologie.

AGUSTA-BOULAROT S., BADIE A., LAHARIE M.-L.

2009a : « Le sanctuaire augustéen de Vernègues (Bouches-du-Rhône, France) : antécédents et transformations », in CHRISTOL M., DARDE D. (DIR.), *L'Expression du pouvoir au début de l'Empire : autour de la Maison Carrée à Nîmes, Actes du colloque de Nîmes organisé à l'occasion du bimillénaire de la Maison Carrée, 20-22 oct. 2005*, Paris, Errance, p. 131-158.

2009b : « Ordres et chapiteaux sur le site de Château-Bas à Vernègues (Bouches-du-Rhône, France) : comparaison avec d'autres temples augustéens régionaux », in GAGGADIS-ROBIN V., HERMARY A., REDDÉ M. (DIR.), *Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain. Les ateliers de sculpture régionaux : technique, styles et iconographie, Arles/Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, Aix-en-Provence, Arles, 840 p., p. 71-85.

AMY R., GROS P.

1979 : *La Maison Carrée de Nîmes*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 38), 2 vol., 211 p., 82 pl.

ARCELIN P., PLANA-MALLART R.

2011 : « L'expression monumentale des rites protohistoriques en Gaule méditerranéenne et dans la partie nord-est de la péninsule Ibérique », in ROURE R., PERNET L. (DIR.), *Des rites et des hommes : les pratiques symbo-*

liques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne, Paris, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération, 2), p. 25-36.

BARBET A.

1991 : « Roquepertuse et la polychromie en Gaule méridionale à l'époque préromaine », *DAM*, 14, p. 53-81.

BENOÎT F.

1936 : *Carte (partie occidentale) et texte complet du département des Bouches-du-Rhône*, Paris, Leroux (*Forma Orbis Romani, Carte archéologique de la Gaule romaine*, V), 232 p., 3 plans h. t., 7 pl.

1954 : « Recherches archéologiques dans la région d'Aix-en-Provence », *Gallia*, 12, p. 285-300.

1959 : *Mars et Mercure : nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Gap, Ophrys (coll. Publications des Annales de la Faculté des lettres, Aix-en-Provence, 25), 199 p.

1968 : « Résultats historiques des fouilles d'Entremont 1946-1967 », *Gallia*, 26-1, p. 1-31.

BROISE P.

1969 : « Éléments d'un ordre toscan provincial en Haute-Savoie », *Gallia*, 27-1, p. 15-22.

CHAPON PH., BUSSIÈRE J., DELATTRE L., FEUGÈRE M., RICHIER A., ROTH CONGÈS A., VILLEMEUR I.

2004 : « Les nécropoles de Vernègues (B.-du-Rh.) : deux exemples funéraires du Haut-Empire à la périphérie d'une agglomération secondaire », *RAN*, 37, p. 109-209.

CIESIELSKI E., DUDAY H., GIRARD B., ROURE R., MARTIN A., AGUSTI B.

2011 : « La pratique des têtes coupées et les dépôts d'armes en Gaule méditerranéenne et dans le nord-est de la péninsule Ibérique », in ROURE R., PERNET L., (DIR.), *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération, 2), p. 113-125.

CLERC M.

1909 : « Le temple romain du Vernègues », *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*, XVII, p. 1-34 (= p. 129-162).

COIGNARD R., COIGNARD O.

1991 : « L'ensemble lapidaire de Roquepertuse », *DAM*, 14, p. 27-42.

COUTURE C. ABBÉ

1786 (rééd. 1996) : *Traité de l'olivier*, Aix-

en-Provence, Nîmes, C. Lacour, 2 vol., 780 p.

ESPÉRANDIEU É.

1910 (rééd. 1965) : *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine -III- Lyonnaise. Première partie*, Paris, Imprimerie nationale (rééd. New Jersey, Gregg Press Incorporated), 476 p.

FIXOT M., PELLETIER J.-P.

2004 : *Saint-Victor de Marseille : de la basilique paléochrétienne à l'abbatiale médiévale*, Marseille, Images en manœuvres, Agence pour le patrimoine antique, 115 p.

FORMIGÉ J.-C.

1880 : « Le temple de la Maison-Basse », in *Encyclopédie d'architecture*, IX, p. 176 et pl. 629, 641, 654 et 669.

1924 : [communication faite en séance], *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 74-80.

1933 : « Le Vernègues », in *Congrès archéologique de France, 95^e session tenue à Aix-en-Provence et Nice en 1932*, Paris, Picard, p. 144-156.

FOURNIER P., GAZENBEEK M.

1990 : *Dossier de diagnostic préalable*, Aix-en-Provence, SRA, PACA, 15 p.

1999 : « Le sanctuaire et l'agglomération antiques de Château-Bas à Vernègues (Bouches-du-Rhône) », *RAN*, 32, p. 179-195.

FOURNIER P., GAZENBEEK M. avec la collab. de BADIE A., BIZOT B., AGUSTA-BOULAROT S., CHEVALIER J., GARCZYNSKI P., GESTIN N., SCHMIT S.

1999 : *Château-Bas (Vernègues, Bouches-du-Rhône), Rapport de fouilles, prospections et relevés*, Aix-en-Provence, SRA PACA, 54 p.

FOURNIER P., GAZENBEEK M., BADIE, A., AGUSTA-BOULAROT S.

2000 : *Château-Bas (Vernègues, Bouches-du-Rhône), Rapport de fouilles et relevés 2000*, Aix-en-Provence, SRA PACA.

2001 : *Château-Bas 2001 (Vernègues, Bouches-du-Rhône), Rapport de fouilles archéologiques 2001*, Aix-en-Provence, SRA PACA.

GASCOU J.

1995 : *Inscriptions latines de Narbonnaise (ILN) -III- Aix-en-Provence*, Paris (coll. Suppl. à *Gallia*, 44), 380 p.

GATEAU F., GAZENBEEK M. (DIR.)

1999 : *Les Alpilles et la Montagnette*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *CAG*, 13/2), 464 p.

GAZENBEEK M.

1989 : « Vernègues, Château-Bas », *Notes*

d'information et de liaison PACA, 6, p. 121-122.

GINOUVÈS R.

1992 : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine -II- Éléments constructifs, supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Rome, Athènes (coll. École française de Rome, 84), 347 p.

GOUDINEAU CHR. (DIR.)

1979 : *Les Fouilles de la Maison au Dauphin : recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*, Paris (coll. Suppl. à *Gallia*, 37), 2 vol., 325 p.

GROS P.

1979 : « Pour une chronologie des arcs de triomphe de Gaule Narbonnaise », *Gallia*, 37-1, p. 55-83.

1981 : « Les temples géminés de *Glanum* : étude préliminaire », *RAN*, 14, p. 126-158.

2004 : « Esquisse d'une analyse sémantique des premières séries de chapiteaux corinthiens "normaux" en Gaule Narbonnaise », in RAMALLO ASENCIO S. F. (DIR.), *La Decoración arquitectónica en las ciudades romanas de Occidente, Actas del congreso internacional celebrado en Cartagena, 8-10 oct. 2003*, Murcia, Universidad de Murcia, p. 85-98.

GROS P., ROTH CONGÈS A.

1983 : « Le sanctuaire des eaux à Nîmes : le nymphée, chapitre IV », *Revue archéologique du Centre de la France*, 22, 2, p. 131-146.

MARCADAL Y., PAILLET J.-L.

2011 : « Blocs architecturaux de tradition hellénistique de l'oppidum des Caisses de Jean-Jean (Mouriès, Bouches-du-Rhône) », *RA*, 51, p. 27-62.

MOCCHI F., NIN N. (DIR.)

2006 : *Aix-en-Provence, Pays d'Aix et Val de Durance*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *CAG*, 13/4), 781 p.

NYS M.

2002 : *Le Jardin classique en Provence méridionale*, Aix-en-Provence, Édisud, 189 p.

PICARD G.-CH.

1963 : « *Glanum* et les origines de l'art romano-provençal, 1^{re} partie : architecture », *Gallia*, 21, 1, p. 111-124.

PY M.

2011 : *La Sculpture gauloise méridionale*, Paris, Errance, 198 p.

RODDAZ J.-M.

1984 : *Marcus Agrippa*, Paris, Rome, De Boccard, 734 p.

ROLLAND H.

1932 : *La Maison hellénistique de Glanon*,

- Bergerac, J. Castanet, 51 p.
1955 : « Un temple de *Valetudo* à *Glanum* », *RA*, 41, p. 27-53.
1958 : *Fouilles de Glanum 1947-1956 (Saint-Rémy-de-Provence)*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 11), 137 p.

ROTH CONGÈS A.

- 1983 : « L'acanthé dans le décor architectural protoaugustéen en Provence », *RAN*, 16, p. 103-134.
2009 : « Pour une datation triumvirale du mausolée des *Iulii* à *Glanum* », in GAGGADIS-ROBIN V., HERMARY A.,

REDDÉ M. (DIR.), *Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain. Les ateliers de sculpture régionaux : technique, styles et iconographie, Arles-Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, 840 p., p. 59-70.